

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL HAMELIN, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR L'IMPLANTATION DE CENTRES DE TRAITEMENT
DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LE SECTEUR SUD**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 8 décembre 2011, 19 h
Restaurant Il Gabbiano, situé au
1550, rue Lapierre
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 8 DÉCEMBRE 2011	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1
LECTURE DE LA MISE AU POINT DE M. ALAN DeSOUSA SUR L'IMPLANTATION DE CENTRES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES PAR M. ROGER LACHANCE	3
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
Mme KIM CORNELISSEN	6
AQLPA et BEBOP et Cie	
Mme BANA HAMZE	21
SIERRA CLUB	
M. PATRICK ASCH	28
Mme MYRIAM VEAR	38
Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET	50
ACTION RE-BUTS	
M. STEVE MICHEL	58
AJOURNEMENT	

MOT DU PRÉSIDENT

M. MICHEL HAMELIN, président :

5 Bonsoir, Mesdames, Messieurs. Au nom de l'Office de consultation publique de Montréal, je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième phase de la consultation publique portant sur l'implantation des centres de traitement des matières organiques de l'agglomération de Montréal, projet qui a été préparé par la Ville de Montréal sur mandat du conseil d'agglomération.

10 Ladies and Gentlemen, good evening. Welcome to this second phase of the public consultation on the Project of Organic Waste Treatment Centers.

15 Cette session va se dérouler essentiellement en français, mais les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront s'adresser dans cette langue à la commission.

 This meeting will be conducted in French but participants who would prefer to address the Commission in English may do so.

20 Avant de procéder officiellement à l'ouverture de cette séance, j'aimerais vous faire lecture d'une mise au point qui a été émise par l'Office de consultation publique la semaine dernière concernant des développements tout récents dans le dossier. Et après cette mise au point, je laisserai la parole à monsieur Roger Lachance qui, lui, fera également une mise au point au nom de monsieur Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

25 Alors, voici cette mise au point de l'Office.

 Au moment de la reprise de l'audience pour l'audition des mémoires, la commission tient à signaler le dépôt de nouveaux documents susceptibles de modifier certains aspects du projet sous examen. Il s'agit de lettres provenant de Aéroports de Montréal à la Ville de Montréal, agissant au nom de l'agglomération et à la présidente de l'OCPM, madame Louise Roy. Ces documents sont publics et ont été déposés sur le site internet de l'Office.

30

35 Lors de l'élaboration du projet, ADM avait confirmé son intérêt à l'égard du projet de centre de compostage projeté sur une parcelle de terrain située sur la rue de l'Aviation à Dorval. Or, dans une lettre du 12 octobre 2011, monsieur Guy Landry de ADM a signalé à monsieur Roger Lachance le refus de ADM de recevoir les équipements prévus sur le territoire, à cause de risques potentiels relatifs à la faune aviaire.

40 Les responsables du projet ont demandé de poursuivre le dialogue et les échanges d'expertises afin de parvenir à une modification de la décision d'ADM. Mais le 4 novembre 2011, ADM a réitéré sa décision finale de refuser l'implantation d'un centre de compostage sur les terrains qui relèvent de sa responsabilité, compte tenu du risque significatif d'accroissement du péril aviaire.

45 *« De plus, notre société – et c'est ADM qui parle – s'opposera à toute implantation d'un tel site sur tout terrain qui, bien que n'étant pas sous son contrôle, se situerait à l'intérieur de la zone primaire de péril aviaire telle qu'établie par Transports Canada. »*

50 En conséquence, la commission a donc demandé à la Ville de Montréal s'il y avait une solution de rechange pour le site de Dorval ou un réaménagement du projet dans le choix des sites, la localisation des équipements ou l'échéancier du projet. La Ville de Montréal a répondu qu'il n'y avait pas de modification au projet sous examen.

55 Aux yeux de la commission, il est essentiel d'informer clairement le public de la nouvelle situation. Comme le projet sous examen prévoit la mise en place de cinq équipements distribués en quatre sites, selon un échéancier assez serré et dans un cadre administratif précis, l'éventualité de l'impossibilité pour le promoteur de réaliser l'implantation sur le site prévu à Dorval fait apparaître une zone d'incertitude qui peut amener la population concernée à modifier son opinion sur le projet ou sur certaines de ses composantes.

60 La commission poursuivra donc son travail tel que prévu et acceptera les commentaires sur la situation nouvelle telle qu'elle apparaît en ce moment. Et à ce sujet-là, je voudrais vous indiquer aussi que la commission acceptera toute modification à des mémoires qui ont déjà été

65 déposés, et ce, d'ici le 15 décembre. Alors, si votre mémoire ne tenait pas compte de ce fait parce que vous n'étiez pas au courant, si vous avez des choses à ajouter, un complément à votre mémoire, la commission les acceptera jusqu'au 15 décembre. Il ne s'agit pas de nouveaux mémoires, il s'agit de corrections aux mémoires qui ont déjà été présentés.

70 Alors, tel qu'annoncé tantôt, je laisse la parole à monsieur Roger Lachance, au nom de monsieur Alan DeSousa.

M. ROGER LACHANCE :

75 Bonsoir! Donc ci-joint la mise au point de monsieur DeSousa sur l'implantation des centres de traitement des matières organiques.

80 « *L'Office de consultation publique de Montréal a mis en ligne sur son site internet la correspondance qu'Aéroports de Montréal a échangée avec l'Office de consultation publique de Montréal et la Ville de Montréal au sujet du centre de traitement de matières organiques de l'ouest. Cette correspondance révèle un différend opposant la Ville et l'administration aéroportuaire. Cette dernière, après avoir, dans un premier temps, signifié son intérêt pour cette installation manifeste désormais son désaccord de louer le terrain, invoquant les risques que cette activité pose en termes de péril aviaire.*

85 *La Ville dispose pourtant d'une étude qui conclut que le centre, si construit et opéré tel que prévu, n'augmentera pas ce risque. Qui plus est, il existe des exemples d'installations similaires situées dans la zone primaire de péril aviaire des deux aéroports de la région de Toronto et qui n'ont pas enregistré d'augmentation du risque de péril aviaire.*

90 *La divulgation de cette correspondance a donné lieu à la publication d'un article dans l'édition du 1^{er} décembre de La Presse. Cela peut susciter une appréhension chez les élus et les citoyens des autres secteurs de l'île où un centre de traitement des matières résiduelles est prévu. Il est, en effet, compréhensible que ceux-ci s'inquiètent de l'impact que cette situation pourrait avoir sur le projet prévu pour leur territoire.*

95 *Je confirme, à titre de responsable de l'environnement, que nous respecterons le plan de match qui prévoit une répartition équitable des installations sur le territoire de l'agglomération : une à l'est; une au sud; une au nord et une à l'ouest. Le principe d'équité territoriale est une pierre d'assise du Plan directeur de gestion des matières résiduelles. Ceci n'est d'aucune manière remis en question, peu importe l'issue de notre différend avec ADM. Je rappelle que le*
100 *Plan de gestion des matières résiduelles a été adopté à l'unanimité par le conseil d'agglomération et que seule cette instance est habilitée à en changer la nature ou le fond.*

105 *Donc le plan de match demeure le même. Les centres de traitement est, nord, sud et ouest, lesquels font l'objet de la présente consultation publique, conserveront les mêmes attributs en termes de procédé technologique d'origine et de la nature des intrants et de la capacité maximale de traitement.*

Alan DeSousa

M. MICHEL HAMELIN, président :

110 *Merci, Monsieur Lachance. Alors, ces mises au point étant complétées, nous ouvrons officiellement la séance. Mon nom est Michel Hamelin et j'ai été désigné par la présidente de l'Office de consultation publique de Montréal pour présider cette commission en compagnie de madame Nicole Brodeur, à ma droite. À la table, à ma droite, madame Nicole Lacelle agit*
115 *comme secrétaire de notre commission et madame Élise Naud, comme analyste.*

120 *Tel qu'énoncé lors de la première phase de la consultation, étant donné l'ampleur du mandat puisque quatre sites sont envisagés, deux sous-commissions travaillent de pair pour étudier ce dossier. Nous nous intéressons aux sites de Dorval et de LaSalle et l'autre commission, composée de monsieur André Beauchamp et de monsieur Jean Burton, traite des sites de Saint-Michel et de Montréal-Est. La commission produira un seul rapport pour l'ensemble du projet.*

125 Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes-ressources en appui à la présente séance. Monsieur Jimmy Paquet est responsable de la logistique, madame Yolande Teasdale, sténographe. À l'accueil, madame Gabrielle Tremblay et monsieur Naht Tan Le et monsieur Michel Jutras à la sonorisation.

130 Le 14 novembre dernier, nous avons tenu la première phase de cette consultation publique. L'objectif était alors de recueillir toute l'information pertinente à la compréhension du projet. Ce soir, la séance nous permettra d'entendre les opinions des citoyens ou des groupes de citoyens concernant ce projet.

135 Le déroulement de la soirée est fort simple. À tour de rôle et selon l'horaire établi, les participants qui se sont inscrits seront invités à présenter leur mémoire. Une période d'environ 20 minutes est allouée à chaque participant, incluant la présentation du mémoire et l'échange avec les commissaires. Vous pouvez soit lire votre mémoire ou encore en faire un résumé, ce qui permettra un échange plus long avec la commission.

140 Je vous rappelle qu'il s'agit d'exprimer votre opinion et non pas de critiquer celle des autres ou d'entreprendre un débat. Je vous rappelle également que tous les propos sont enregistrés et seront placés intégralement sur le site internet de l'Office. Ils seront donc publics.

145 Ce soir, les représentants de l'agglomération n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont présents dans la salle pour prendre connaissance des points de vue qui seront exprimés. À la fin de la séance, toute personne présente dans la salle pourra demander la parole uniquement pour rectifier des faits qui auront été portés à la connaissance de la commission lors des exposés. Par exemple, rectifier une date, une donnée technique ou une information erronée. Pour se prévaloir de cette possibilité, vous devez vous inscrire au bureau d'accueil à l'arrière de la salle. Enfin, la commission rappelle l'importance de maintenir le même climat serein et respectueux qui a prévalu lors de la première séance le mois dernier.

150

À la suite des soirées prévues pour la présente étape de consultation, la commission poursuivra ses travaux et rédigera son rapport à l'intention du conseil d'agglomération. Ce

155 rapport fera état de vos opinions, de vos préoccupations, des constatations qui se dégagent, ainsi que de l'analyse de la commission.

Alors, sans plus tarder, j'invite une première participante, madame Kim Cornelissen au nom de l'AQLPA et BEBOP. Bonsoir, Madame Cornelissen!

160

Mme KIM CORNELISSEN :

165

Monsieur le président, Madame la commissaire, Mesdames, merci pour cette consultation publique. Je suis bien, bien contente que la Ville de Montréal s'embarque dans la question du biométhane. Juste une petite note en commençant. Je vais parler des quatre quartiers, du projet global, mais je ne m'embarque pas dans la question du compost en général, c'est plus la question des usines de biométhanisation. Il est toutefois possible que je fasse une courte annexe au document sur la question de Dorval.

170

Alors, je pense que la première chose, c'est peut-être – en fait, je vais commencer avec la citation que j'ai mise dans le mémoire en partant, parce que ça teinte mon mémoire. La citation dit : « On peut vendre un gâteau au chocolat en parlant des valeurs nutritives, mais d'habitude, on utilise d'autres arguments. » C'est la même chose pour les usines de biométhanisation, c'est bien autre chose que de la gestion de déchets. Passion chocolat. Passion biométhane.

175

180

Alors, juste pour expliquer un peu qui je suis; en 2004, j'ai commencé une maîtrise en études urbaines sur la question du développement du marché du biogaz comme biocarburant dans la Ville de Göteborg en Suède, avec la compagnie Volvo. Et ce qui m'intéressait particulièrement, c'était le partenariat public-privé et la question : est-ce que ça s'inscrivait en développement durable? Alors, c'est ça qui... Et depuis ce temps-là, depuis 2004, je fais des présentations sur le biométhane un peu partout au Québec et ailleurs, parce que je considère que le biométhane, c'est de loin une des plus belles façons de parler d'écologie industrielle, de convaincre les gens de s'embarquer plus en environnement, de gérer les matières résiduelles,

185 de gérer le biocarburant. Bref, c'est quelque chose de très, très intéressant, mais ça demande d'être travaillé d'une façon particulière, comme vous l'avez vu.

Je suis également présidente de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique. On a beaucoup travaillé sur la question entre autres des gaz de schiste et le biométhane est tout à fait une alternative beaucoup plus intéressante que le gaz de schiste, d'autant plus que l'AQLPA a déterminé avec – et Hydro-Québec et Gaz Métro sont d'accord avec les chiffres – que le potentiel réel biogazier du Québec serait au minimum 60 % la consommation actuelle de gaz naturel. On ne parle pas de petit projet pilote. On parle de choses beaucoup plus intéressantes que ça.

195 Mais moi, ce qui me préoccupe particulièrement, en fait, j'espère que la Ville de Montréal va être visionnaire là-dedans, dans le sens où j'ai assisté à la première rencontre à Montréal-Est de la rencontre d'information et ce qui m'a frappée, ce qui me frappe depuis toujours au Québec, c'est qu'on présente beaucoup la biométhanisation par les problèmes éventuels qu'elle pourrait avoir, que ça soit au niveau des odeurs, que ça soit au niveau du camionnage et tout ça et on parle très peu – peut-être parce qu'on ne connaît pas ça beaucoup – de toute la question de la communication. Et la communication va bien au-delà du classement des déchets.

200 Alors, dans le mémoire, je ne vous le dirai pas ce soir parce que c'est trop long, mais j'ai fait au départ une certaine définition qu'on s'entende sur les termes qu'on aborde. Et j'ai commencé avec la question du biogaz dans le monde. Le biogaz a la particularité que très, très peu de gens en parlent, même au niveau international parce que c'est confondu avec les autres biocarburants que sont, par exemple, l'éthanol et le biodiesel ou c'est confondu avec la biomasse que sont, par exemple, la combustion ou des projets de cogénération et tout ça, ce qui fait que le biogaz tombe toujours entre les lignes. Mais c'est en train de changer.

205 Et là, parmi les exemples que j'ai mis, la Chine a déclaré qu'elle voulait avoir 40 à 70 % de son énergie en milieu rural qui viendrait du biogaz qui est issu des déchets. L'Allemagne domine la production de biogaz beaucoup à la ferme avec des petits biodigesteurs, ce qui fait qu'on a l'impression que c'est là que ça se passe beaucoup, mais ça peut dépendre de la taille

215

des installations. Et en Suède, c'est presque toutes des usines municipales et, à ce moment-là, ça ressemble beaucoup au modèle au québécois.

220 Parce que quand, de 2004 à 2008, j'avais l'impression de prêcher dans le désert quand je parlais de biométhane, on me disait : « C'est back to the future. Ça peut se faire en Suède, ça ne se fera pas au Québec ». Et heureusement, c'est arrivé au Québec. Et ce qui est très intéressant, c'est qu'on n'a pas suivi le modèle allemand, qui est un modèle à la ferme, et qui est un modèle très électrique. On a suivi le modèle suédois qui est l'idée que ça soit d'abord public et privé ensuite, la formule des sociétés d'économie mixte – ou j'imagine que la Ville de 225 Montréal, c'est plus la propriété de la Ville de Montréal – ce qui est intéressant, parce que ça permet de conserver des objectifs qui ne sont pas nécessairement de rentabilité seulement, mais également de sensibilisation et d'amener ça dans une idée beaucoup plus globale que ça.

230 La principale différence, par contre, qu'il y a avec la Suède, c'est qu'il y a très peu de chance qu'au Québec, ça aille beaucoup dans les véhicules automobiles comme c'est le cas en Suède, parce qu'au Québec, on s'en vient électrique et c'est tout à fait correct. Les autos électriques avec l'hydroélectricité, je pense que c'est intéressant. Par contre, on va le voir intégré dans le tuyau de Gaz Métro pour des questions de camionnage lourd, ce qui est intéressant aussi. Mais il ne faut pas sous-estimer toutes les possibilités pour la Ville de Montréal d'avoir du 235 biométhane dans ses propres véhicules municipaux parce que c'est une extraordinaire visibilité pour le projet.

240 Ce qui est au cœur du projet de biométhanisation, et je crois qu'il ne faut pas le sous-estimer, surtout qu'au Québec, la société civile est très forte, c'est une société civile qui est informée, c'est une société civile qui est souvent inquiète des projets, on s'est fait passer des projets énergétiques assez ordinaires merci, il y a des projets d'incinérateurs, des choses comme ça qui ont très mal passé, alors la priorité qu'il y a, selon moi, avec la Ville de Montréal, c'est toute la question que la population soit d'accord avec le projet.

245 Et pour faire ça, selon moi, puis c'est un peu ce que le mémoire dit, c'est qu'il faut gagner et conserver la confiance de la population. Donc la première chose à faire, effectivement, et je

pense que la Ville de Montréal le fait très bien, c'est de se dire : O.K. On va regarder la question des odeurs, on va regarder la question du camionnage.

250 Pour ce qui est de la question des odeurs, puis ça rejoint un peu le problème avec l'aéroport de Dorval, c'est que c'est de la digestion anaérobie. Donc c'est de la digestion sans air. Et pour avoir visité plusieurs sites de biométhanisation, il n'y a pas d'odeur à l'extérieur de l'usine à condition que les camions soient tenus propres, puis à condition que les portes soient fermées quand les déchets entrent et tout ça. Mais sinon, il n'y a pas – de l'extérieur, on ne peut
255 pas savoir que c'est une usine de déchets. Ça fait que ça, c'est le premier point. Mais c'est important que les gens comprennent que ce n'est pas du compost. C'est pour ça que je ne me mêle pas de la question du compostage. Dans le cas de la biométhanisation, ça ne devrait pas être un problème.

260 Mais il faut comprendre aussi qu'un projet vert comme le projet de biométhanisation, c'est des projets qui sont plus difficiles à vendre parce que les gens vont être très, très, très critiques de tout ce qui se passe avec ce projet-là, parce qu'il a l'air d'être tellement beau que s'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas, on peut être sûr que certains grands médias vont s'en mêler à une vitesse affolante.

265 Un des problèmes qu'il y a avec le camionnage, c'est que des sites comme Montréal-Est et probablement LaSalle n'avaient pas ces déchets-là avant et là, maintenant, ont plus de camionnage, effectivement qu'ils vont en avoir. Donc c'est important de porter encore plus d'attention à ces quartiers-là pour qu'on renverse la tendance que j'ai beaucoup entendue lors de
270 la première séance d'information à l'effet que c'est des quartiers poubelles, qui sont considérés comme poubelles de Montréal. Et je comprends les gens de s'inquiéter à ce niveau-là.

275 Donc la proposition qu'il y a dans le mémoire, ce soir, c'est de dire : O.K., dans les quatre quartiers où il va y avoir les projets, les installations, pourquoi ne pas les prendre en priorité pour améliorer la qualité de vie locale? Et là, quand je parle de qualité de vie locale, c'est que les projets vont permettre de dégager, entre autres, du biométhane qui peut très bien être utilisé dans les camions de gaz naturel, dans les camions de collecte en gaz naturel, ce qu'on fait

presque tout le temps, par exemple, en Suède, parce que ça dit aux gens : « Regardez, vos poubelles, le camion, il roule avec le gaz produit par vos déchets. »

280

C'est important qu'il y ait de la communication, je vais en parler un petit peu plus tard, et je ne sais pas à quel point vous savez, mais les camions qui fonctionnent au biométhane sont moins odorants et sont moins bruyants. Ça fait que c'est déjà deux avantages qui sont intéressants. Donc c'est aussi important, selon moi, de s'occuper des préoccupations des gens du quartier que d'améliorer également le quartier par la même occasion.

285

L'autre chose que le biométhane va permettre de dégager, c'est beaucoup de digestat, c'est-à-dire du compost de très belle qualité, si on y porte attention à le pasteuriser, puis à s'assurer qu'il est raffiné comme il faut. Et là, la quantité, il n'y a pas de raison que les quartiers ne puissent pas en profiter d'abord.

290

Vous savez qu'il y a une consultation publique qui s'en vient à la Ville de Montréal sur l'agriculture urbaine. On parle aussi des projets de serre sur les toits. Il y a des questions de foresterie urbaine. Alors, pourquoi ne pas porter une attention particulière à ces quatre quartiers-là qui, à ce moment-là, ça pourrait revirer de bord et que ça devienne plutôt des ambassadeurs et des ambassadrices.

295

Là, je fais tout de suite une parenthèse sur la question qu'on va produire de l'énergie avec nos déchets. C'est qu'il y a eu des tendances, entre autres en Suède et en Norvège d'importer des déchets parce que ça permettait d'avoir plus d'énergie et que c'était plus rentable. Pour avoir vu la crise que ça a fait en Suède, je vous le déconseille fortement. C'est pour vous autres, mais ce n'était franchement pas facile à gérer.

300

Et de l'autre façon, il y a toute la question aussi des banques alimentaires, de s'assurer qu'il y a des lignes de conduite, des lignes de conduite assez strictes. Et je sais que ce n'est pas dans le projet, c'est juste de la prévention, pour s'assurer que les banques alimentaires ne soient pas pénalisées pour des restes organiques qui iraient un peu trop vite dans les déchets pour la production d'énergie.

305

310 Vous savez, les gens qui sont en énergie sont, comment dire, ils ont beaucoup, beaucoup d'initiatives pour l'énergie, si je peux dire. Alors, c'est important de faire attention à ça.

315 Puis, comme je disais, et c'est un peu ça qui m'a manqué un peu, que j'ai trouvé qui a manqué un peu, puis ce n'est pas une critique, mais lors de la première partie de la consultation, c'est d'avoir une présentation sur un plan de communication, autant que la question technique en tant que telle. C'est une question d'acceptabilité sociale.

320 L'autre chose qui serait importante, c'est que vous savez qu'il y a énormément de fonds publics qui sont utilisés pour les usines de biométhanisation par le 650 M\$ fédéral, provincial et municipal dans la même proportion. C'est de l'argent public. C'est des déchets publics. Donc ça devrait donner des projets publics, du gaz qui est utilisé en partie public et du digestat public. Et ça, c'est une très, très bonne façon d'avoir une acceptabilité sociale. On veut que les gens changent leur comportement. Qu'on fasse des choses qui font qu'ils en profitent aussi.

325 Parce que j'ai lu le Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal, que j'ai trouvé très, très, très bien fait, mais l'emphase est beaucoup mise sur le changement de comportement des gens et non pas sur ce que ça leur donne. Oui, c'est bon pour l'environnement et tout, mais c'est comme si les gens avaient un devoir de plus, des responsabilités de plus, mais ne voyaient pas nécessairement l'intérêt de faire ça, outre que l'amélioration de l'environnement.

330 Donc ce que je dis, ce n'est pas qu'on n'utilise pas, par exemple, le gaz ou qu'on ne le vende pas ou le digestat, mais qu'on ne l'utilise d'abord à des fins municipales et des fins de projets en partenariat avec les citoyens et en partenariat avec les groupes locaux, puis qu'après ça, on vende l'excédent, et non pas le contraire. En passant, un des trucs suédois qui fonctionne
335 très, très bien, c'est de faire simultanément des projets de la ville et des projets privés. Je m'explique.

Une ville, par exemple, qui se met à avoir des panneaux solaires sur sa bibliothèque municipale va en même temps essayer d'encourager les gens à avoir des panneaux solaires

340 aussi et développer une expertise locale, ce qui fait qu'on voit les choses avancer des deux
façons à la fois. Ça peut être très, très intéressant pour des projets de biométhane. Ça peut être,
par exemple, des projets de parc-école, des petits projets, puis qu'en même temps, les citoyens
aient leur rôle à jouer aussi.

345 L'autre chose, par rapport au digestat, c'est fondamental, puis c'est discuté beaucoup au
Québec en ce moment. En ce moment, vous n'avez pas l'intention d'avoir les eaux usées dans
vos digesteurs. Mais peut-être qu'un jour ça va venir parce qu'il y a beaucoup d'énergie qui peut
sortir de là, puis il faut que ça soit traité à un moment donné. Prière de ne pas mélanger les deux
digestats parce que si vous mélangez les deux digestats, on se ramasse avec un très bon
350 digestat, celui qui va sortir par exemple de l'usine de LaSalle ou de Montréal-Est, mais qui ne
pourra pas être utilisé, s'il est mélangé au digestat qui vient des eaux usées qui, lui, n'est pas
bon pour l'agriculture ou la foresterie urbaine. Alors, deux types de biodigesteurs pour avoir deux
types de digestat qu'on peut utiliser ailleurs. Il y a des suggestions au Québec en ce moment qui
disent qu'on pourrait utiliser le digestat des eaux usées pour reboiser l'entre-autoroute, le milieu
355 des autoroutes. Pourquoi pas? Mais c'est important de ne pas les mélanger.

Pour ce qui est de la communication, je pense que ça vaut la peine de mettre l'emphase
là-dessus. Le grand, grand succès de la Suède, c'est ça. C'est que partout – et j'en ai mis
quelques exemples, mais il y en a vraiment beaucoup d'exemples – sur tous les autobus, par
360 exemple, de la Ville de Helsingborg, c'est écrit : « Je roule à 100 % biométhane ». C'est écrit sur
les camions de collecte. C'est écrit sur les sacs dont les gens se servent. C'est écrit partout, pour
que les gens comprennent que ça va ensemble. Le changement de comportement n'est pas
facile à faire et on sait que le succès va dépendre du tri, de la qualité du tri et tout et à quel point
les gens se sentent impliqués là-dedans. Alors, je vous ai mis quelques exemples, mais il y en a
365 vraiment beaucoup.

Le plan de communication doit donc inclure la sensibilisation, bien sûr, de l'information
pratique pour classer et tout ça, mais aussi, on gagnerait beaucoup à ce que les gens
comprendent c'est quoi le biogaz, pourquoi c'est intéressant. Parce que dans la maîtrise que j'ai
370 faite, une des choses que j'ai remarquées, qui était un des points forts de la maîtrise, c'est de

375 dire : les gens, une fois qu'ils comprennent que quand ils trient leurs déchets, puis qu'ils sortent dans la rue et qu'il y a des autobus au biogaz, qu'il y a des autos au biogaz, ils font le lien. Comme l'action est près du résultat, ils se mettent à classer leur batterie, ils se mettent à faire attention à leur moteur qui tourne, ils se mettent à faire plein, plein d'autres choses. Puis, dans le fond, c'est ça qu'on veut. On veut que ça serve aussi aux 3RV, on veut que ça serve à tout. Ça fait que partons de là.

380 Moi, je le mettrais comme priorité absolue autant que les questions techniques en général, à cause de l'effet d'entraînement et parce qu'on veut que ça fonctionne.

385 Je vous ai parlé juste un petit peu – je n'y reviendrai pas, ce soir – je vais parler juste un peu du concept d'écologie industrielle. C'était comme un petit plus, une fois qu'on sera rendu là. Et, bref, je pense que ça termine mon mémoire en gros. Je vous dirais que j'ai une certaine inquiétude face à l'échéance de 2014 pour le fédéral. Ça va venir très, très, très vite. On voit aller les projets au Québec, puis je trouve que ça ne va pas si vite que ça. Puis, bref, mais je vous le souhaite, j'espère que ça va vraiment marcher, mais c'est que le fédéral n'est pas nécessairement si ouvert que ça, ces jours-ci, à l'environnement. Alors, vaut mieux ne pas trop forcer la note pour un prolongement.

390 Et, en fait, pour finir, c'est ça. Un projet vert comme le biométhane, c'est beaucoup plus intéressant mais, par contre, ça demande beaucoup plus de soins. C'est un peu comme les plantes. On leur donne plus de soins, mais ça en vaut plus la peine. Un arbre vaut plus la peine qu'un poteau de téléphone. Merci.

395 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

400 Merci beaucoup, Madame. On a bien apprécié votre mémoire. On l'a lu. Il y a quelques petites questions que l'on se pose cependant. Vous parlez, à un moment donné, de la taille et du site. Vous dites que : « La taille et le site des installations semblent adéquats. ». Sur quoi vous basez-vous pour ça? Qu'est-ce qui ne serait pas adéquat ou trop gros?

Mme KIM CORNELISSEN :

405 J'ai trouvé qu'il y avait un équilibre justement, que les projets n'étaient pas trop gros. Je trouve que c'est sage de dire qu'il y a un des deux projets qui va attendre, qui va être plus tard un peu pour voir comment ça se produit et tout ça. C'est sûr que les sites sont relativement près des gens – on est à Montréal quand même – mais je trouve qu'il y a un effort qui a été fait pour justement que ça ne soit pas trop gros. Je pense au site de Saint-Michel, par exemple. Un commentaire général.

410 Ensuite, généralement, ils vont essayer de les mettre un peu plus loin que ça, soit dans les quartiers industriels. Ici, ils sont dans des quartiers industriels, mais ils essaient de les mettre dans des places où ils sont capables de reboiser aussi, tout simplement, pour ne pas avoir les inconvénients. Et ça, ça pourrait être intéressant aussi de voir si, dans le coin des sites, il n'y a pas moyen qu'il y ait une question de reboisement en partie, si c'est possible.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

420 Moi, j'aurais une question, Madame, concernant les usines de biogaz et les projets municipaux. À la page 19 dans votre mémoire, dans votre troisième chapitre qui porte sur l'implantation des usines, vous indiquez entre autres l'intérêt de ce que les usines soient bien intégrées dans les quartiers. Et vous donnez en référence, vous référez à des projets municipaux suédois. Est-ce que vous pourriez nous donner quelques exemples de choses que vous avez vues ou dont vous avez entendu parler et qui seraient susceptibles d'être utiles pour nous, ici, à Montréal?

Mme KIM CORNELISSEN :

430 Bien, en fait, là-dedans, il y a deux choses. Comme je vous disais...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

435 Sur l'île de Montréal. Je m'excuse.

Mme KIM CORNELISSEN :

440 Oui. En fait, il y a deux choses. Effectivement, ce que je viens de dire, ils essaient de reboiser autour. Les sites ne se voient pas tant que ça. Mais l'autre, c'est vraiment plus – parce que généralement, ils sont légèrement éloignés, tout ça. Ils s'assurent que le camionnage... Mais vous avez fait cet exercice-là. Je pense que ce bout-là est correct.

445 Mais, moi, ce que je voulais dire par là, c'est vraiment de dire dans les quartiers où ça s'implante, que s'il y a du verdissement en même temps dans l'ensemble du quartier, dans le fond, votre défi est un peu d'enlever l'effet poubelle. L'effet : « Ah! Zut, alors! On a encore une autre poubelle de Montréal. » Et je pense que c'est faisable si vous mettez l'accent sur le fait de travailler avec les gens du quartier pour que le reste du quartier soit plus intéressant, ne serait-ce que pour la qualité de l'air. Parce que de cette façon-là, vous pouvez le faire.

450 Il n'y a pas d'exemple particulier d'aménagement suédois, outre que ce que je vous ai dit. Mais moi, je pense qu'on aurait une très, très belle occasion pour faire de quoi de différent justement. Puis, comme je disais un peu dans mon mémoire, ça serait l'un qu'on dise à la Suède : « Venez donc voir ce qui se passe à Montréal. Vous allez voir que ce n'est pas juste un site qu'on boise, mais on va plus loin que ça dans l'intégration avec le quartier. »

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

460 Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

465 En lien avec votre réponse, vous dites à la page 20 justement : « Il serait intéressant que les communes suédoises s'inspirent de Montréal pour leurs projet d'intégration des installations en milieu habité, renversant ainsi une tendance marquée de nous inspirer d'eux. » Mais est-ce que ça veut dire qu'en Suède, ce n'est pas dans les milieux urbains?

Mme KIM CORNELISSEN :

470 Bien, c'est dans les milieux urbains, mais c'est généralement plus séparé que ça. Plus séparé qu'à Montréal. Ils ont souvent plus de territoire parce qu'ils ne sont pas des îles, en général, ce qui fait que généralement, c'est un peu plus loin que ça.

M. MICHEL HAMELIN, président :

475 Et à ce moment-là, ça amène forcément plus de transport.

Mme KIM CORNELISSEN :

480 Oui. Sauf que l'autre chose, c'est qu'eux, ils ont beaucoup de pipelines. Ils font beaucoup le transport par pipeline du gaz, des déchets et même du digestat. Et ça, ça peut être un exemple intéressant à regarder pour certaines distances, ne serait-ce que pour éloigner les problèmes des quartiers habités, effectivement.

485 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

490

En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation, vous demandez qu'elles soient très larges. Vous l'avez indiqué tout à l'heure dans votre présentation, allant même jusqu'à expliquer les principes comme l'écologique industrielle.

495

Mme KIM CORNELISSEN :

Oui.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

500

Est-ce que vous avez des exemples d'expériences où ça s'est avéré utile?

Mme KIM CORNELISSEN :

505

Mais c'est utile. Ça va plus loin que ça. C'est que si vous ne le faites pas quotidiennement – puis ça, tous les Suédois le disent – si vous ne le faites pas, vous allez avoir un succès... C'est un peu comme les 3RV. C'est un peu comme le recyclage. C'est vraiment permanent. Puis si vous ne le faites pas, bien, le changement de comportement ne se fera pas beaucoup. C'est intéressant de voir qu'eux autres – ça fait quand même quinze ans – ils ont des taux de tri, par exemple, de 95 % correct. C'est énorme, là. Puis mieux le tri est fait, moins c'est de trouble pour tout le monde. Mais moi, je pense qu'il faut aller au-delà de la responsabilité des gens, puis d'aller plus dans c'est quoi, vraiment de leur expliquer qu'ils font partie du processus et tout. Puis qu'ils le voient de différentes façons.

510

515

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Et qu'ils y voient leurs avantages aussi.

Mme KIM CORNELISSEN :

520

Oui. Que tout le monde y voit l'avantage.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

525

Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

530

Vous avez parlé à un moment donné de la problématique des banques alimentaires, qu'il ne faudrait pas qu'elles soient tarées ou privées de ressources.

Mme KIM CORNELISSEN :

535

Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

Est-ce que vous avez des suggestions à ce niveau-là? Comment ça pourrait fonctionner?

540

Mme KIM CORNELISSEN :

Je vous dirais de vous asseoir avec les banques alimentaires, puis de vraiment regarder avec eux autres c'est quoi, comment dire, les effets pervers qu'il pourrait y avoir.

545

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bien, ça, je pense qu'on est conscient des effets pervers.

Mme KIM CORNELISSEN :

550

Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

555

Mais est-ce qu'il y aurait des suggestions pour savoir comment ça pourrait s'opérationnaliser?

Mme KIM CORNELISSEN :

560

Je vous dirais qu'au-delà de la crainte, de la question de prévention, je n'ai pas vraiment réfléchi à comment ça pourrait se faire. Mais eux, je suis pas mal sûre qu'ils ont des idées.

M. MICHEL HAMELIN, président :

565

Vous dites aussi, vous expliquez que l'utilisation des produits du compost et de la biométhanisation doit être prioritairement municipale et que seuls les excédents devraient être commercialisés.

Mme KIM CORNELISSEN :

570

Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

575

Je comprends que pour les gens des environs, vous parlez de soigner les quatre secteurs, mais il reste que c'est l'ensemble de la municipalité qui va payer pour ces choses-là. Et si on est capable d'aller chercher un petit peu d'argent pour soulager l'ensemble des contribuables, c'est aussi important. Est-ce que vous avez une proportion à mettre entre les deux?

580 **Mme KIM CORNELISSEN :**

Ce n'est pas une question de proportion. Ce que je disais, c'est : mettez en priorité les quatre quartiers, parce que c'est les quatre quartiers qui vont... tu sais, ça ne se passe pas sur le Plateau Mont-Royal, mais après ça, que ça serve aussi aux autres quartiers. Il y a comme deux phases...

585

M. MICHEL HAMELIN, président :

Mais c'est parce que vous avez mis ça en opposition avec la commercialisation.

590

Mme KIM CORNELISSEN :

Non. Ce que je dis, c'est en priorité, eux autres.

595 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Oui.

Mme KIM CORNELISSEN :

600

Puis, après ça, on verra ce qui reste et tout. Mais c'est parce que c'est tentant, quand on peut vendre de l'énergie, je vous assure, dans le domaine énergétique, c'est tentant de mettre la priorité là plutôt que de la mettre sur les quartiers. Puis la raison pourquoi je dis qu'il faut la mettre sur les quartiers, d'abord les quatre quartiers, puis après les autres, c'est que si vous n'avez pas d'acceptabilité sociale, puis au Québec, c'est difficile l'acceptabilité sociale, vous allez même avoir de la misère à avoir une qualité intéressante de biogaz pour pouvoir faire de quoi avec. Donc c'est rentable pour la Ville de toute façon.

605

Et l'autre chose qui est vraiment fondamentale, que les gens ont tendance à oublier, c'est que les véhicules, si vous avez beaucoup de véhicules qui fonctionnent au biogaz – et je vous

610

suggère d'essayer d'avoir du 100 % parce que c'est beaucoup plus facile à travailler différentes choses avec – vous allez avoir une beaucoup plus grande stabilité dans le prix du carburant pour la Ville. Et ça, c'est intéressant de savoir dans les années qui viennent quel prix vous allez payer pour le carburant, avec ce qui s'en vient avec le mazout et tout.

615

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci. Ça va pour moi. On vous remercie beaucoup, Madame.

620

Mme KIM CORNELISSEN :

De rien. Je ne peux pas rester malheureusement, mais je vous souhaite bonne chance et j'ai bien hâte de lire le rapport.

625

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci. Et vous pourrez toujours lire, nos débats seront placés sur le site de l'Office d'ici une dizaine de jours, alors vous pourrez suivre le reste de la séance.

630

Mme KIM CORNELISSEN :

Merci beaucoup. Bonne soirée!

M. MICHEL HAMELIN, président :

635

Bienvenue! Merci. J'appelle maintenant madame Bana Hamze du Sierra Club.

Mme BANA HAMZE :

640

Bonsoir!

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bonsoir, Madame!

645

Mme BANA HAMZE :

Merci pour me recevoir. Donc je parle au nom de Sierra Club, un organisme environnemental. Est-ce que je peux parler en anglais?

650

M. MICHEL HAMELIN, président :

Oui, oui.

655

Mme BANA HAMZE :

Je pense que je serais plus à l'aise. We are an environmental organization involved in awareness campaigns, and the Composting Campaign has been one that the Sierra Club has been involved in since 2004. We've been following the City's actions, and doing studies on the subject. Obviously diverting organic waste has a lot environmental advantages; reducing greenhouse gases, saving landfill space, and potential energy production.

660

We are very much in support of your campaign. I just want to say this is a great idea, to voice our support. We were invited to a meeting in September from the City, just a consultation meeting with environmental groups and City representatives, and the project as proposed, as it is planned, seems to have great technology and management strategies, and it's all adapted to the City's plans, to the City's conditions.

665

At the meeting it was mentioned that there are cities interested in having liaison groups in further stages of development, to have consultation to see how things are going as things progressed because it's very early in the process and I'm sure things will change as they actualize, so that is a great idea and we support that as well with Community members and the

670

675 relevant organizations. Sierra Club would love to be involved in that, if that's a possibility. And, and/or we look forward to updating progress reports on how things go because the plans as they are, we don't see any problems, potential problems if, one, safety of citizens is kept in mind, and odor and energy efficiency. So, but reality is often different, so just to make sure that things continue going in the best way possible. It would be great to continue with the consultation programs. So we don't have any direct advice about the centers themselves because they seem like they are the latest state-of-the-art technology and best use of the potential for organic matter.

680 So the only thing; one key point is, it is the centers are stipulated to collect 20% of the organic waste on the island, which is the residential waste, which is a great start, but also it misses the 80% of commercial and restaurants and food businesses. So maybe the City can work on integrating some regulations that make it worthwhile for the commercial sectors to participate in organic collection, as well, so that would even get us closer to the goal of reducing waste going to landfills. It should be great.

685 So just, I guess, congratulations on the good work, and we hope that you continue to include diverse voices and feedback that you get about progress, and to make sure things can be the best they can be. Thank you.

690 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Thank you very much.

695 **Mme BANA HAMZE :**

Do you have any questions for me?

700 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

I have a question in relation with the awareness campaigns. Could you give examples of things to do, and do you have examples of campaigns that have succeeded in other cities?

Mme BANA HAMZE :

705

I think the Sierra Club does have a campaign that was implemented in Halifax and in Toronto; I am sure those can be made available. We did a study on how to increase behavioural, actual putting the organic waste in bins, so that could also be... we could communicate that.

710

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Could you tell us a little bit about the results of this study?

Mme BASNA HAMZE :

715

It seems to be habitual and familiarity mostly, and I think it is a social, I think once it is socially accepted, I feel like there needs to be more research done of what makes people more likely to actually do it, because the results to date are a little, they are a little more shallow than you would think of. If you see your peers and your Community members doing it, then everyone sort of does it, and the more familiar on the topic the more you do it. So, I think if the City invited a youth group campaign to the meeting that we were at, and I think that was a great start because then you can, if you have youth encouraging their parents and then, somehow, you also get the parents to interact... communicate to the parents on another level.

720

725

I'm afraid I don't have specifics, but it would be great to develop it further if you... if that would be... great then...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

730

Do you think the youth is a target group that would be interesting?

Mme BANA HAMZE :

735 I think it's definitely a necessary group because they would encourage it, and also adopt
it in the future, but unfortunately, they don't always have the most sway on their parents, so it's
not necessarily the final factors. So you would have to have the two ways of... the idea of coming
across so that people actually will be... are more receptive to the change, I think. Because it just
seems like something that is... because it's unfamiliar, I think. It seems strange to people, but the
more that they get used to it, the more they are introduced to it.

740

If you already have an idea to the parents then the children will be able to reach them
more easily. So it's not just thinking that the... idealistic children, or whatever... it might be an
obstacle on that communication.

745 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Do you or your organization have any opinion about the pre-treatment project in
Montréal-Est?

750 **Mme BANA HAMZE :**

Could you elaborate on that?

M. MICHEL HAMELIN, president :

755

In the four sites, at Montréal-Est there's a special unit pre-treatment as an experience.

Mme BANA HAMZE :

760

Vous pouvez parler en français.

M. MICHEL HAMELIN, président :

765 Il y a un projet d'une usine de centre de prétraitement à Montréal-Est. Est-ce que votre groupe ou vous avez pris connaissance?

Mme BANA HAMZE :

770 Mais est-ce que vous pouvez expliquer le traitement un peu plus?

M . MICHEL HAMELIN, président :

775 C'est une usine qui va prendre l'ensemble des déchets et qui va mettre une expérience de prétraitement. Pas de prétraitement, de tri, pardon. De tri.

Mme BANA HAMZE :

780 Je m'excuse. C'est quoi le...

M. MICHEL HAMELIN, président :

C'est qu'il y a un centre pilote de prétraitement des déchets qui est prévu.

785 **Mme BANA HAMZE :**

Mais le prétraitement, it constitutes, what does it constitute?

M. MICHEL HAMELIN, président :

790 Non, c'est de séparer l'ensemble des déchets.

Mme BANA HAMZE :

795

Ah! Excusez-moi.

M. MICHEL HAMELIN, président :

800

Les déchets qui n'auront pas été triés à la base.

Mme BANA HAMZE :

805

Oh, excusez-moi. À l'ouest de l'île, c'est ça?

M. MICHEL HAMELIN, président :

Non, il y en a un, mais vous n'avez pas pris connaissance de ce projet de Montréal-Est?

810

Mme BANA HAMZE :

Non. Je m'excuse, non.

M. MICHEL HAMELIN, président:

815

D'accord.

Mme BANA HAMZE :

820

Excusez-moi.

M. MICHEL HAMELIN, président :

D'autres questions? Merci beaucoup, Madame.

825 **Mme BANA HAMZE :**

Merci à vous.

830 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Alors, j'invite maintenant monsieur Patrick Asch.

M. PATRICK ASCH :

835 Bonjour, Monsieur le président, Madame la commissaire!

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bonsoir!

840

M. PATRICK ASCH :

Merci de l'opportunité. J'ai déposé mon mémoire à titre de résident puisque je suis résident de LaSalle et je vis dans le secteur, mais je suis aussi impliqué dans des dossiers environnementaux en tant que directeur d'un organisme à but non lucratif en environnement. J'ai été aussi impliqué dans les dossiers de... comme j'ai été chef de délégation pour les suites au Sommet de Montréal en matière de parcs et espaces verts, réseau bleu. Je suis impliqué en ce moment comme responsable d'une émission radio sur le développement durable à LaSalle. Donc je suis quand même bien impliqué et intéressé aux dossiers de l'environnement sur le territoire. Et en regardant le document, j'ai fait quelques constats. En regardant les études et les rencontres de consultation qu'il y a eu dans le passé.

845

850

Et mes constats, de façon générale, d'abord, vous pouvez les suivre sur la feuille, j'ai fait un petit résumé bref, mais à la base, je trouve que le principe directeur de récupérer les matières organiques et le principe que les usines soient aménagées sur l'île de Montréal, ces deux

855

principes-là, c'est des choses que j'appuie, que je trouve qui sont importantes pour la communauté, en particulier que les usines soient au sein de la communauté, pour que les gens, les impacts, la présence au sein de la communauté des usines ait un impact local et que ça ne soit pas sorti à l'extérieur.

860

Il faut que les communautés soient plus conscientes de leurs impacts, de façon générale, sur l'environnement. Et que la présence des usines soit proche de chez eux, c'est une façon de les conscientiser au fait qu'on a un impact sur qu'est-ce qu'on fait, sur qu'est-ce qu'on consomme et ça va en quelque part, ça ne disparaît pas tout simplement du moment qu'on le met sur le coin de la rue.

865

Face aux emplacements qui ont été proposés, j'avais émis des réserves qui maintenant sont un peu mitigées face au site de Dorval. Si un autre site est choisi ou quelle que soit la décision qui soit prise, j'encouragerais de minimiser le plus possible l'utilisation des espaces verts.

870

On vit dans un contexte actuellement où il reste très peu en matière de sites qui sont intéressants pour des loisirs de plein-air, des loisirs de nature. On a en contrepartie 9.6 % de la superficie de l'île de Montréal qui est constitué de *brownfield*, de terrains semi-contaminés, artificialisés, qui pourraient servir potentiellement à l'aménagement d'une usine comme ça. Et j'espérerais, dans la mesure du possible, qu'on puisse trouver une alternative, surtout dans un contexte où tout juste aujourd'hui, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM vient d'être approuvé. Et à l'intérieur, on a approuvé la notion de créer une trame verte sur le territoire.

875

880

On est dans une communauté sur le territoire de la CMM où on a 1.9 G\$ qui est dépensé à faire des loisirs de nature et de plein-air, mais qu'on manque d'espace pour faire ces loisirs-là. C'est une somme qui représente cinq fois qu'est-ce que les congrès de Montréal rapportent annuellement. Donc économiquement, j'aimerais voir cet argent-là dépensé davantage dans nos communautés, en ayant l'opportunité de faire des loisirs qui rapportent à la communauté.

885

890 Au niveau de l'usine, de la station de biométhanisation à LaSalle, j'approuve l'emplacement. J'ai une réserve toutefois face à l'élément de la cour Turcot qui est adjacente. On a prévu dans la discussion sur la reconstruction du complexe Turcot la possibilité que l'autoroute demeure plus au sud ou qu'elle soit déplacée vers le nord. Et en bout de ligne, Montréal a opté pour l'option de coller l'autoroute plus au nord en se disant qu'ils laisseraient la portion au sud disponible pour faire un développement, une forme de développement. Et on parlait entre autres de résidentiel, à ce moment-là.

895 Et là, on se retrouve dans une situation où ce développement, une grosse partie de ce développement théoriquement là serait à l'intérieur de la limite de 500 mètres. Et ça compromet, à toutes fins pratiques, la possibilité de faire un développement puisqu'on serait à l'intérieur des limites légales imposées par le gouvernement du Québec.

900 Il me semble que peut-être face à la présence de l'usine, de la station de biométhanisation, on devrait peut-être penser à revoir le dossier de l'aménagement de la cour Turcot pendant qu'il est encore possible de le faire et ne pas se retrouver avec un terrain qui va moins servir par la suite.

905 Mon cinquième constat couvre la notion des matériaux organiques qui proviennent des paysagistes et des émondeurs. À la question que j'ai reçue ici dans la salle, la dernière fois, on a mentionné que présentement, il n'était pas prévu de les intégrer à l'intérieur.

910 Or, ma préoccupation en tant que biologiste qui cherche à protéger la biodiversité sur le territoire, qui est préoccupé aussi par les notions d'insectes ravageurs, on a l'agrile du frêne qui vient d'arriver à Montréal, on a toujours des discussions sur la possibilité que le longicorne asiatique, que des espèces qui envahissent, qui peuvent causer beaucoup, beaucoup de mortalité d'arbres et qui vont coûter pas juste des dizaines de millions de dollars en remplacement, mais beaucoup plus au fil des années, si on ne prend pas des mesures pour
915 minimiser la progression de ces insectes ravageurs là. Il faut faire quelque chose pour minimiser les risques, les vecteurs de transport.

920 Or, présentement, les émondeurs qui sont au privé, beaucoup de leur matériel est tout simplement sorti et déplacé d'un endroit à l'autre, d'un terrain à l'autre, sans qu'il y ait de préoccupation sur où est-ce que ces matériaux-là sont déplacés. C'est la même chose aussi avec les plantes exotiques envahissantes. On a des études qui ont été faites par divers spécialistes universitaires qui démontrent qu'on a perdu à peu près 50 % de la biodiversité de la région métropolitaine de Montréal à cause des espèces exotiques envahissantes.

925 Donc on se retrouve avec des vecteurs potentiels de transport qui pourraient être alliés en prenant beaucoup de ces matériaux-là et en exigeant que ces usines-là, quand elles ont des matériaux qui ont un risque de transport d'insectes ravageurs ou un risque de transport de graines, de matière qui peut permettre la reproduction d'espèces exotiques envahissantes, le transport vers d'autres secteurs, à ce moment-là, on pourrait les prendre et les envoyer vers les sites de compostage ou de biométhanisation où ils pourraient être traités. Et on aurait des bénéfices tant pour la biodiversité que des bénéfices économiques qui en découleraient. Donc un facteur qui est souvent oublié, mais qui peut être très, très important et qui pourrait sauver en bout de ligne des millions de dollars à Montréal.

935 Il y a aussi la question de la sensibilisation communautaire que je trouvais importante dans le dossier. On en parle un peu. On dit qu'on va faire de la sensibilisation communautaire mais il n'y a rien de trop clair. J'ai deux recommandations particulières que je trouvais importantes.

940 D'abord, qu'on intègre aux usines une forme de mise en place, c'est une sensibilisation qui pourrait être intégrée pour que les gens puissent voir qu'est-ce qui se passe dans l'usine, sans nécessairement aller dans les zones avec la décomposition et tout ça, mais quelque chose qui pourrait peut-être attirer, par exemple, des groupes scolaires qui pourraient venir faire des activités de sensibilisation, d'éducation. Parce qu'au fond, si on approche les groupes scolaires, si on fait aussi des activités ponctuelles avec le public aussi, on peut sensibiliser au bénéfice de vraiment prendre les bonnes mesures pour vraiment récupérer, faire un meilleur tri à la source et, ainsi de suite, au travers, et le plus on a une appropriation communautaire de ces infrastructures-

là, le plus la participation va devenir grande. Donc la sensibilisation pourrait être une alternative qui pourrait être intégrée d'une façon ou d'une autre aux usines.

950

J'apporterais aussi une attention particulière au milieu scolaire. On a, à Héritage Laurentien, l'organisme avec lequel je travaille, on a reçu au fil des années énormément de demandes, presque toutes les écoles de LaSalle nous ont approchés pour mettre en place des programmes de compostage. Ceci dit, à chaque fois que je discutais avec l'arrondissement, le monde hésitait à avoir des composteurs à l'extérieur et ça n'a pas progressé comme ils veulent. Mais les écoles veulent des opportunités pour composter. Même le Cégep André-Laurendeau, cette semaine j'ai eu une rencontre avec un représentant du Cégep André-Laurendeau qui voulait mettre en place une mesure de compostage plus ferme.

955

960

Donc que ça soit les garderies, les écoles primaires, les écoles secondaires, les cégeps, dès qu'on procède à une récolte formelle – on parle de 2015 – bien, on devrait les intégrer dès le départ aussi, pour qu'ils puissent avoir l'opportunité de participer. Et en les intégrant, on intègre en même temps un programme de sensibilisation des enfants qui vont devenir ensuite des vecteurs pour motiver leurs parents. Donc la sensibilisation étant un élément essentiel, l'approche par les enfants, en tant que personne qui fait de l'éducation au développement durable sur une base régulière à l'année, je trouve qu'il y a quelque chose d'important à approcher là et ça devrait être intégré dès le départ dans les mesures.

965

970

Finalement, le dernier point que je jugeais important à couvrir, c'était le besoin que les milieux commerciaux et industriels soient intégrés aussi dans les mesures. Présentement, on parle de garder ça séparé. On parle de strictement le résidentiel. Mais il y a des démonstrations à l'effet que le commercial et l'industriel peuvent être intégrés au processus.

975

Si on prend l'exemple de San Francisco où ils sont maintenant rendus à un taux total de récupération de 78 % et du 78 %, ils veulent s'approcher le plus possible du 100 % de récupération. Et ils ont mis en place entre autres des mesures de sensibilisation, mais aussi des mesures législatives, une législation qui encourage la récupération, la récupération tant des matières organiques que des matières recyclables, mais qu'ils tarifent en même temps les

980 déchets. Donc les gens qui jettent les déchets, le plus ils jettent de déchets, le plus ils ont une poubelle grosse, bien, le plus ils vont payer plus sur une base annuelle pour leurs déchets. Tandis que s'ils ont une poubelle plus petite, ils paient moins. Et en prenant ces mesures comme ça, ils ont promu beaucoup le résidentiel, ils ont favorisé le résidentiel, mais ils ont aussi intégré le niveau commercial.

985 Et il y a un reportage récemment que j'avais vu où ils nous montraient un restaurant, un des gros restaurants de San Francisco qui sont venus à bout de récupérer 95 % de leurs matières résiduelles. Et ce 95 % là leur sauve 10 000 \$ par mois en frais qu'ils auraient à payer à la Ville en déchets autrement. Donc les incitatifs financiers ont été gros dans ce cas-ci au commercial, mais le résultat fonctionne. Qu'on ait des restaurants qui récupèrent à 95 %, ça
990 démontre que c'est faisable. Et c'est quelque chose qui devrait être intégré au processus.

Par conséquent, bien ça implique aussi toutefois qu'il va falloir que tant les résidus d'émondage ou les résidus tout à l'heure que je mentionnais d'espèces exotiques envahissantes, que les résidus de restauration, que les stations de biométhanisation, les stations de
995 compostage puissent les accepter. Donc ça devrait être intégré à la mesure de la taille. Et j'espère que les stations qui seront proposées vont les intégrer. En matière de grosseur, que ça va être suffisamment gros pour le faire. En vous remerciant.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1000 Merci beaucoup, Monsieur Asch. À la fin de votre exposé, vous parlez de l'expérience de San Francisco où vous dites qu'ils ont mis en place un programme à la fois de tarification des déchets et de récolte gratuite.

1005 **M. PATRICK ASCH :**

Oui.

1010 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Est-ce que je comprends que la tarification, c'est passé un certain niveau? Que pour un niveau X, c'est gratuit et passé une certaine quantité...

1015 **M. PATRICK ASCH :**

En fait, non. Ce n'est pas comme à LaSalle, par exemple, la tarification pour l'eau, en dessous d'un certain montant, on ne paie pas. Mais au-delà, on paie seulement. Dans le cas de San Francisco, tout ce qui est compostable, tout ce qui est recyclable, c'est gratuit, tout le temps. On peut en mettre tant qu'on veut, c'est entièrement gratuit. Mais tout ce qui est la poubelle, c'est payant. Donc il y a vraiment une motivation pour les gens de dire : « Je ne vais pas mettre mes affaires dans la poubelle parce que c'est le mercredi, puis la poubelle, elle passe le mercredi – puis mon compost passe seulement dans deux jours, trois jours – je vais le faire tout de suite. Je vais attendre, je vais le garder dans mon compost puis parce que mon compost, ça va être gratuit. » Le résultat, c'est qu'il y a un encouragement pour avoir des poubelles plus petites dans les résidentiels et à ce moment-là, la poubelle plus petite, tu paies moins cher.

1025 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

1030 Comment on fait le contrôle de ça?

M. PATRICK ASCH :

Bien, si vous regardez, par exemple – je suppose, là, il faudrait contacter San Francisco pour avoir plus de détails, je ne suis pas un expert – mais selon qu'est-ce que j'ai compris du processus, c'est qu'essentiellement, de la même façon que nous, nos bacs, on a un bac qui est identifié à notre résidence ou deux ou trois, dépendant de la grosseur pour le recyclage, bien eux, au fond, ils ont un certain bac d'une certaine grosseur, mais les résidents ont l'option d'opter pour un plus petit. Et à ce moment-là, s'ils optent pour le plus petit, ils peuvent juste le mettre dans le plus petit, mais ils payent moins cher.

1040

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci.

1045 **M. PATRICK ASCH :**

Je sais que Vancouver avait à un moment donné un programme d'étiquette de sac où on payait un certain montant par étiquette qui était mise sur un sac. C'est une autre option. Au fond, il faut explorer différentes options qui sont possibles, mais il y a des incitatifs qui existent. Il y a d'autres modèles qui existent. Et l'exemple de San Francisco ou l'exemple qui avait été utilisé à Vancouver à un moment donné – je ne sais pas si ça fonctionne encore – mais c'est des alternatives qu'on peut considérer.

1055 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1060 J'aurais une question concernant les matériaux qui proviennent des paysagistes et des émondeurs. En relation avec ce que vous expliquez sur la présence d'insectes ou encore d'espèces exotiques envahissantes, si je comprends bien, ce que vous proposez, c'est qu'ils soient envoyés du côté de la biométhanisation?

1065 **M. PATRICK ASCH :**

Soit de la biométhanisation ou du compostage, en autant que la matière est complètement décomposée avant que les insectes ravageurs ou que les graines... décomposées suffisamment pour que les graines, par exemple, des roseaux communs ou du nerprun cathartique, des espèces qui envahissent et qui étouffent les milieux naturels en ce moment

1070

énormément, soit les graines soient décomposées ou que les insectes soient tués, les œufs soient tués.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1075

Et ça se passerait comment, ça, pratiquement?

M. PATRICK ASCH :

1080

Bien, si je me fie à l'expertise qui était présente ici, la dame qui était présente lors de la dernière rencontre de la première phase, ils expliquaient que le processus de décomposition tuait les graines. Donc c'est essentiellement que c'est composté comme tout le restant. Plutôt que de dire : on laisse les émondeurs envoyer leur matériel un peu n'importe où, n'importe quand, et qu'on se fout un peu des impacts, puis ça finit là. On fait fi des impacts, puis on oublie ça.

1085

Il y a aussi une alternative qui peut être considérée. Certains endroits vont récupérer les matériaux d'émondage pour faire, par exemple, des granules qui sont utilisées pour les poêles aux granules, qui sont quand même des poêles permis en ce moment à Montréal. Et c'est donc peut-être une possibilité de récupérer du matériel. On le convertit en granules, et ensuite, les granules sont brûlées. C'est une autre alternative qui serait possible.

1090

M. MICHEL HAMELIN, président :

1095

Dans votre texte, vous parlez de mise en place de programmes de sensibilisation et vous dites : « axés premièrement vers les écoles et ensuite vers le public en général. »

M. PATRICK ASCH :

1100

Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1105 Ça ne devrait pas plutôt être le contraire? Parce que si on commence par les écoles, ça peut prendre quelques années avant que les gens soient sensibilisés. Tandis que si on commence par le public en général, le message va mieux passer.

M. PATRICK ASCH :

1110 Ça dépend. C'est parce que le public en général n'est pas un public... disons, l'avantage d'une école, c'est que les élèves viennent avec l'école dans le cadre d'un processus de participation qui fait qu'ils viennent et ils participent plus rapidement. Et les enfants sont généralement beaucoup plus ouverts à comprendre le pourquoi de ces mesures-là et à changer leurs habitudes. Tandis qu'une sensibilisation publique, oui, on peut la faire au public *at large*,
1115 mais dans le contexte où je parle d'une sensibilisation à l'usine, je reconnais que la clientèle qui serait le plus susceptible de venir, c'est beaucoup plus les écoles. Le public : « Ah! Let's go. On va aller faire un tour à l'usine de biométhanisation », ce n'est pas nécessairement la chose qui va être la plus attrayante sur le coup.

1120 Donc soyons honnêtes. La participation, à l'occasion, de groupes qui viennent du public la fin de semaine, à l'occasion, va se faire, mais c'est vraiment les écoles qui seraient la clientèle la plus facile à cibler dans un contexte pédagogique où on peut sensibiliser au recyclage, au compostage. On peut faire toute une animation qui explique le besoin de bien gérer ses déchets. Et l'usine pourrait être le vecteur pour permettre cette sensibilisation-là.

1125

M. MICHEL HAMELIN, président :

Alors, je comprends que votre point 6, c'est vraiment orienté vers l'usine comme telle.

1130 **M. PATRICK ASCH :**

Vers l'usine. C'est certain qu'il y a une sensibilisation ouverte au public qui doit se faire aussi. Ça, c'est essentiel quand on va mettre en place cette mesure-là. Mais dans ce cas-ci, mon point ciblait l'usine d'abord.

1135 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci beaucoup. D'autres questions, Madame Brodeur? Merci beaucoup, Monsieur.

1140 **M. PATRICK ASCH :**

Merci beaucoup.

1145 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

J'invite maintenant madame Myriam Vear.

Mme MYRIAM VEAR :

1150 Bonsoir!

M. MICHEL HAMELIN, président :

Bonsoir, Madame!

1155 **Mme MYRIAM VEAR :**

Contente de vous revoir. En fait, moi, je vais présenter un mémoire en tant que citoyenne. Je faisais une petite mise en contexte, qui je suis. En fait, je vais commencer par me présenter. Je suis une citoyenne montréalaise de naissance. Montréal, c'est mes racines. Je ne

1160

dis pas ça dans le sens où s'il y a des gens qui ne sont pas nés ici, ils sont moins Montréalais que moi, mais je pense que peu importe où j'irai dans le monde, même si je déménagerais, bien chez nous, c'est ici. Comme un peu, je prendrais l'exemple, un Français qui habite ici. Bien, la France, c'est aussi encore un peu chez eux.

1165

Donc je voulais ramener un peu cet attachement-là que j'ai en lien avec Montréal. Je prends à cœur depuis mon enfance la protection de notre environnement. Depuis ce jeune âge, je considère que tout doit être fait pour préserver cet espace commun que nous partageons et qui nous permet d'être en vie. Je porte ce désir de prendre soin du vivant et de son environnement.

1170

Je détiens un baccalauréat en communication et en relations humaines. Et j'ai travaillé à titre de chargée de projet pour Environnement Jeunesse, d'agente de sensibilisation pour deux éco-quartiers, de conférencière sur le compostage et l'entretien écologique des pelouses pour Terre en ville, de chargée de projet en transport actif pour Vélo Québec Association et j'ai siégé sur le conseil d'administration d'Action RE-Buts – j'ai vu qu'ils étaient là ce soir, je les salue – et je suis présentement responsable de l'environnement au Cégep André-Laurendeau. J'imagine que monsieur Asch a rencontré mon patron ce matin, cette semaine, monsieur Laberge.

1175

1180

Alors, voici un peu le portrait. Je veux juste que vous sachiez de la bouche de qui sortent ces recommandations. En fait, j'aimerais débiter par des félicitations, puis des encouragements. J'étais présente aux consultations publiques en 2003 sur le PMGMR, puis j'ai déposé un mémoire en tant que citoyenne. Je trouvais à ce moment-là déjà qu'il était temps d'aller vers l'avant avec le compost et j'étais très déçue, en fait, depuis de ne pas voir arriver de compost et de projet de compostage à Montréal. D'autant plus que les objectifs auparavant étaient pour 2008 une diminution de 60 %, détourner 60 % de nos déchets et on n'y est pas arrivé. Donc je suis un peu déçue.

1185

1190

Donc depuis 2003, je vis beaucoup de déceptions et de frustrations de ne pas voir arriver la collecte à trois voies. Lorsque j'ai entendu parler que la Ville de Montréal étudiait divers sites

sur son territoire pour gérer les matières organiques, je me suis dit : enfin, bravo! Je suis contente.

1195 En venant à la consultation actuelle sur les quatre nouveaux sites, je sens qu'il y a un pas qui s'est franchi. Ça fait que je vais commencer par féliciter tous ceux et celles qui ont contribué aux diverses étapes qui ont permis de franchir ce pas, parce que c'est un travail, je pense, de plusieurs petites fourmis qui travaillent très fort dans tous les différents bureaux. Alors, je tiens à remercier tous ces gens-là qui s'investissent au changement environnemental.

1200 Il y a d'autres points positifs que j'aimerais souligner dans ce projet. Je suis très contente d'avoir vu le désir de bâtir ces nouveaux centres de compostage et de biométhanisation sur des principes environnementaux. J'appuie entièrement cette facette du projet qui démontre, en fait, de la cohérence dans les actions entreprises. Et la cohérence, bien, ça fait en sorte que les gens ont envie d'embarquer, parce que sinon, ils ont l'impression qu'ils se font flouer, que c'est de la poudre aux yeux. Donc quand on est cohérent, ça fait en sorte que les gens ont envie de
1205 s'investir avec nous.

Je sentais beaucoup de résistance en 2003 face au fait de changer, puis voici ce que j'en pensais. Je m'auto-cite. Je n'avais jamais fait ça de ma vie avant, mais « [...] certains voient ce
1210 projet...», en fait, je disais ça dans mon mémoire parce que j'avais eu diverses discussions avec des gens, puis c'est ça. « [...] certains voient ce projet (la gestion des matières résiduelles) parfois comme une contrainte plutôt que comme un projet d'envergure et un beau défi de société qui nous amènera vers un futur plus agréable, dans un environnement plus sain. Je sens un changement de mentalité s'opérer et la réalité s'approche tranquillement vers l'idéal que je
1215 porte. »

J'aimerais aussi souligner positivement le développement de ces quatre sites en fonction de l'autonomie régionale et l'équité territoriale. Je trouve que c'était un principe qui était très débattu en 2003, puis je trouvais que ça ne faisait pas de sens de pelleter dans la cour des
1220 autres nos problèmes, puis qu'en fait, on devait se responsabiliser et garder le problème bien dans notre champ de vision pour pouvoir en être conscients, puis le prendre à bras-le-corps.

Puis, aussi, le fait que ce soit plus proche, un peu comme ça a été dit plus tôt, bien, ça a un impact aussi sur la conscientisation et la sensibilisation. Puis j'appuie grandement ce que monsieur Asch a apporté à ce niveau-là.

1225

Je vais poursuivre. J'aurais aimé avoir une planification pour les 9 logements et plus et les ICI. Pour respecter la nouvelle politique québécoise qui veut bannir d'ici 2020 l'enfouissement des matières organiques, nous n'y arriverons pas avec le projet actuel. Je propose donc que soit étudié en parallèle à ce projet de quatre sites, le développement d'autres sites pour détourner les matières organiques produites par les 9 logements et plus et l'ensemble des ICI.

1230

J'aimerais faire une suggestion pour la construction des sites. Je crois que pour conserver la cohérence dont je parlais plus haut, il serait très pertinent de favoriser le transport écologique des employés : cyclistes, transport en commun et covoiturage. Il y a toutes sortes de façons de favoriser ces modes de transport alternatifs versus l'utilisation de l'auto solo. Il y a entre autres des organismes comme Vélo Québec, pour qui j'ai déjà travaillé, qui coordonne un programme pour les entreprises vélosympathiques. Et, en fait, pour être une entreprise vélosympathique, il faut s'assurer qu'on ait toutes les installations pour que les gens puissent venir en bicyclette, donc un endroit où on peut le ranger sécuritairement à l'intérieur, avoir des douches, parce que quand on vient de faire 45 minutes de vélo, on ne l'a pas nécessairement fait en habit, puis si on l'a fait en habit, l'habit est pas mal défraîchi. Donc qu'il y ait des espaces où on peut prendre sa douche et qu'on puisse avoir un casier où on peut mettre nos choses. Je suggère donc que ces éléments soient intégrés dans la construction des futurs sites.

1235

1240

1245

Pour favoriser le transport écologique, il faut aussi freiner l'utilisation de l'auto solo. Je crois que les employés qui viendraient travailler en auto solo devraient payer un montant assez important pour avoir une place de stationnement. Malheureusement, nous croyons à tort que nous avons le droit à un stationnement à notre lieu de travail quand, en fait, c'est un privilège et que celui-ci a un impact sur l'environnement que nous partageons tous.

1250

Aussi, si j'ai bien compris lors de la dernière fois, il y aurait 40 nouveaux emplois répartis sur les quatre sites. Il est question de 20 places de stationnement maximum. Après ça, ce n'était

1255 pas clair si les 20 places étaient distribuées dans les quatre sites ou si c'était 20 places par site. Donc si on parle de quatre sites et 20 places pour les quatre sites, je fais Wow! C'est audacieux, bravo! Mais si c'est 80 stationnements pour 40 emplois, bien là, je fais : « Je comprends pas. » Je trouve qu'on passe à côté. Je ne vois pas pourquoi on parlait donc qu'on allait juste mettre 20 stationnements. Je ne voyais pas la pertinence d'amener le sujet si ce n'était pas pour démontrer que c'était environnementalement intéressant d'en mettre 20. En tout cas, je ne sais pas si vous avez la réponse, là, mais...

1260 Pour favoriser la participation citoyenne, je suggère que deux collectes par semaine soient réalisées pour les matières organiques d'avril à octobre. Je sais que ça, c'est les arrondissements qui décident ça. Mais, en fait, c'est ce qu'on m'a dit, mais ça peut quand même être proposé. Parce qu'en fait, c'est une question, selon moi, de salubrité, d'hygiène et d'odeurs. 1265 Cela devient désagréable pour les gens et ça va en décourager plusieurs. Moi, j'en fais depuis longtemps du compost chez nous, puis quand il fait moindrement un petit peu chaud, après trois jours, bien, il y a les mouches à fruits, ça pue, ça coule, c'est chiant. Donc une fois par semaine, ça ne sentira pas bon, puis les gens risquent de ne pas en faire à cause de ça.

1270 Pour ce qui est de la sensibilisation et le changement de comportement, je constate dans mon entourage que peu de gens sont au courant de ce qui se recycle et de ce qui ne se recycle pas. En fait, je me rends compte qu'il y a beaucoup de choses qui évoluent. Je me rends compte qu'il y a beaucoup de choses qui changent. Les données évoluent vite dans la société, surtout à ce niveau-là. Je suis dans ce milieu-là depuis longtemps, puis même moi, des fois, j'en perds 1275 des bouts. Aussi, ne serait-ce qu'au niveau de la collecte des résidus verts, il y a beaucoup de gens qui ne la connaissent pas.

1280 J'écris une petite tranche de vie où j'ai eu à négocier avec mon concierge, où on a eu à déplacer les sacs. Il les mettait sur le bord de la rue. Je les ramenaient sur le terrain. Il les remettait sur le bord de la rue. Je les ramenaient sur le terrain. Parce que lui, il voulait les mettre aux poubelles. Moi, je voulais les mettre à la collecte des résidus verts. J'avais beau lui expliquer, pour lui, ça ne faisait pas de sens. Donc ça, il y en a beaucoup des gens comme ça. En tout cas, moi, j'en rencontre plusieurs.

1285 Moi, je suis pour, en fait, une réglementation coercitive pour accélérer le changement de comportement pour ce qui est des résidus verts et le recyclage. Pour le compostage, je laisse la chance au coureur d'ici 2020 qui est la date du gouvernement.

1290 Lorsqu'on parle de sensibilisation, ça se fait essentiellement par le mode écrit. J'ai amené un point que je trouve vraiment important. On passe souvent par les journaux locaux, puis les dépliants dans les boîtes aux lettres. J'aimerais apporter un élément qui est, de mon point de vue, très pertinent. Selon la Fondation en alphabétisation – en fait, c'est un extrait tiré du *Devoir* du mois de septembre :

1295 « *Les enquêtes internationales instituent cinq niveaux d'alphabétisation, le niveau 3 étant établi comme le seuil souhaité pour naviguer aisément dans la vie de tous les jours en tant que travailleur, citoyen, parent, consommateur et être capable de suivre le mouvement dans une société où les exigences sont croissantes et nécessitent une grande capacité d'adaptation. Or, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation a révélé que, au Québec, près de la moitié de la population n'atteint pas ce niveau 3.* »

1300 Donc environ 49 % ne sont pas capables de suivre l'évolution de la société qui va très vite.

1305 « *... que 16 % des 16-65 ans, soit 800 000 personnes au Québec, se classent au niveau 1 de l'échelle de compréhension des textes et qu'ils sont donc considérés comme analphabètes.* »

1310 C'est clair que quand on fait de la sensibilisation par un mode écrit, ceux qui ne sont pas capables de lire ne peuvent pas changer de comportement.

 Je crois qu'il est important que l'information soit diffusée dans les autres médias, tels que la télévision et la radio, pour permettre à ces citoyens de comprendre l'information et ainsi de pouvoir changer de comportement et contribuer à l'effort collectif. Il est bien évident que ces

1315 modes de communication coûtent plus cher. Voilà pourquoi je crois que 13 M\$ sur cinq ans pour la sensibilisation en lien avec le Plan directeur dans son ensemble est bien peu.

1320 Aussi, je sais que, toujours en lien avec la sensibilisation, je sais que certaines municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal ont fait des projets en engageant des agents de sensibilisation qui se déplaçaient en vélo pour faire de la sensibilisation directe auprès des citoyens. Bien, je trouve ce type de sensibilisation très pertinente puisqu'elle crée en plus un lien humain entre la Ville et ses citoyens. Elle permet aussi de répondre aux questions des citoyens, s'ils en ont, ou de les référer. Je trouve que de lire toujours des papiers dans ma boîte aux lettres, ça crée une distance entre moi et la Ville et on a souvent tendance à se dissocier même de la Ville. On a l'impression qu'il y a nous, le citoyen, et la Ville, quand, en fait, 1325 la Ville, c'est nous. C'est comme le reste de la société. On paye des impôts, on paye des taxes. En fait, on devrait toujours parler au « nous » plutôt que de parler « eux » et « les autres ».

1330 J'ai aussi fait du théâtre d'intervention dans la rue pendant plus de trois ans, du théâtre à vocation sociale avec des immigrants, des analphabètes et des groupes de femmes. Pourquoi ne pas utiliser un moyen artistique pour passer des messages?

J'aimerais aussi porter à votre attention – que je n'ai pas mis là-dedans – dans *Le Devoir* en fait de mardi, titré :

1335 « *Le Québec intègre la notion de culture à son développement durable. Christine Saint-Pierre a dévoilé hier son agenda 21 de la culture au Québec, fruit d'un vaste processus de consultation visant à faire de la culture un des moteurs du développement durable au Québec.* »

1340 Là, on avance. Là, je trouve ça chouette. Parce qu'en fait, pour moi, je n'arrête pas de dire : l'environnement, ce n'est pas un truc qui est dans une case à part. C'est quelque chose qui s'intègre dans tout. Un peu comme la culture. Alors, maintenant, je vois les deux réunis dans cet article-là, puis je pense que c'est quelque chose d'inspirant qu'on pourrait suivre.

1345 J'aurais aimé ça pouvoir étudier le projet plus en détail. Je considère que mes propos ne
représentent pas tout ce que j'aurais voulu ou pu énoncer. J'ai entendu plein de choses avant
que j'aurais aimé pouvoir avancer. J'aimerais aussi remercier tous ceux et celles qui contribuent
à favoriser la participation citoyenne. Ça rend la société plus riche et permet aux projets de
ressembler aux citoyens. Merci.

1350 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci, Madame. C'était bien intéressant. Vers la fin, vous parlez de certaines
municipalités de la CMM qui ont des projets en engageant des agents de sensibilisation. En
connaissiez-vous quelques-unes de ces municipalités?

1355

Mme MYRIAM VEAR :

1360 En fait, à ma mémoire, comment ça s'était passé, j'ai vu des offres d'emploi passer à la
Ville de Longueuil et aussi en Montérégie, mais je ne me souviens plus quelles. Je me souviens
juste que je me suis dit : « J'aimerais ça faire ça. Je pourrais appliquer mais, bon, c'est loin. »
Mais je sais que c'était plus au niveau de la Rive-Sud. C'est ce que je pourrais dire. Je ne peux
pas officialiser.

1365 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci. Vous parlez de transport écologique.

Mme MYRIAM VEAR :

1370 Oui.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1375 Exactement, comment le favoriserez-vous? Et aussi, dans le même ordre d'idée, vous parlez d'entreprises vélosympathiques. Est-ce qu'il en existe beaucoup? Et quelle est la grandeur de l'entreprise?

Mme MYRIAM VEAR :

1380 En fait, ce n'est pas moi qui s'occupais de ce dossier-là. C'était des collègues à moi. Donc je sais qu'il y avait plusieurs entreprises dont des grandes institutions qui étaient...

M. MICHEL HAMELIN, président :

1385 De grandes institutions?

Mme MYRIAM VEAR :

1390 Oui, de grandes institutions qui étaient vélosympathiques. Puis, après ça, je ne sais pas si les critères sont différents selon la taille des industries ou des commerces.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1395 Parce que là, vous faites des recommandations concernant les quatre sites. Il faut bien se rendre compte que sur les quatre sites, il y aurait en moyenne une dizaine d'employés seulement. Alors, c'est peut-être là difficile à réaliser à ce niveau-là.

Mme MYRIAM VEAR :

1400 Bien, à ce niveau-là, je comprends. En fait, je veux plus l'amener comme une piste de possibilités. Je ne considère pas que c'est les seules possibilités qui sont là. C'était un exemple que je donnais, ce que Vélo Québec fait, mais il y a plein d'autres. Il y a les centres de gestion de

déplacement à Montréal, il y en a quatre qui proposent toutes sortes de possibilités pour favoriser le transport écologique des gens. Donc c'est plus dans ce sens-là, je le mettais comme exemple.

1405

M. MICHEL HAMELIN, président :

Et votre exemple aussi de payer un montant assez important pour avoir une place de stationnement, il faudrait que ça s'insère dans un ensemble.

1410

Mme MYRIAM VEAR :

Effectivement.

1415

M. MICHEL HAMELIN, président :

Parce que s'il y a seulement ce coin-là, les employés vont aller stationner dans la rue...

Mme MYRIAM VEAR :

1420

Ou on peut le voir d'une autre façon en se disant que c'est un rabais pour ceux qui viennent en transport en commun ou un rabais pour ceux qui viennent autrement. On peut le voir dans ce sens-là, aussi.

1425

M. MICHEL HAMELIN, président :

Déjà, c'est une autre façon de voir.

Mme MYRIAM VEAR :

1430

Oui, effectivement. En fait, c'est des pistes. Donc après ça, on peut tourner le problème dans toutes sortes de façons.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1435

Merci.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1440

Moi, j'aurais une question en relation avec la sensibilisation et le changement de comportement. Dans votre présentation et dans votre mémoire, vous attirez l'attention avec beaucoup de justesse sur un pourcentage important de la population qui, face à des communications, toutes formes de communication écrite, auraient de la difficulté. Avez-vous, par votre expérience ou dans vos souvenirs, en tête des campagnes de sensibilisation à portée

1445

sociétale, qui auraient réussi précisément parce qu'ils avaient une façon intéressante de s'adresser à l'ensemble de la population et en particulier aux groupes que vous avez ciblés?

Mme MYRIAM VEAR :

1450

En fait, je n'ai pas un exemple précis d'une campagne qui aurait fonctionné. Ça, il faudrait que je prenne un deux minutes pour y penser. Comme je disais, j'aurais aimé ça pouvoir plus approfondir. Moi, là, ce qui me vient en tête, c'est que je regarde – moi, j'ai travaillé avec des analphabètes et c'est clair que les images, les symboles, ça fonctionne beaucoup plus avec eux si on veut passer par l'écrit. Après ça, je n'ai pas un exemple de campagne précis. Mais juste pour revenir, quand je demandais qu'est-ce qu'ils pensaient de la problématique

1455

environnementale, bien, juste cette expression-là ne faisait pas de sens pour eux. Pour eux, l'environnement, c'est les tables, les chaises. C'est ce qu'il y a autour d'eux. C'est l'environnement direct. Quand je leur parlais, oui, mais au-delà de ça, plus large, plus grand, donc on est vraiment dans un autre type de mentalité, dans un autre type de vision du monde.

1460

Les enjeux se passent souvent autour des gens qui sont éduqués, etc., mais dans la base, une grande partie de la société ne suit pas les enjeux aussi rapidement que les gens qui ont eu la chance d'avoir une éducation. Donc c'est surtout dans ce sens-là. Mais je n'ai pas d'exemple précis pour dire...

1465 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

J'imagine, à ce titre-là, que les propos de madame Cornelissen qui attirait l'attention sur le fait qu'il fallait que les gens voient les résultats de très près des gestes qu'ils allaient poser, pourrait être une façon de les rejoindre. Entre autres, elle donnait l'exemple du camion qui avance au biogaz. Alors, le camion qui est devant nous, il fonctionne à partir de...

1470

Mme MYRIAM VEAR :

C'est clair que du pratico-pratique comme ça est beaucoup plus assimilable, *compréhensible* et...

1475

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Susceptible de les rejoindre.

1480

Mme MYRIAM VEAR :

Oui, tout à fait.

1485 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Merci beaucoup, Madame.

Mme MYRIAM VEAR :

1490

Merci à vous.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1495 Alors, à ce moment de la soirée, nous allons prendre une pause d'une quinzaine de minutes et nous reprendrons exactement à 8h 35.

PAUSE

1500 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

 J'invite madame Bogdana Lupas-Collinet au nom d'Action RE-Buts. Bonsoir, Madame!

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1505

 Je n'étais pas là juste avant, donc je ne sais pas exactement comment ça se passe pour la présentation, étant donné que c'est la première fois que je viens présenter...

M. MICHEL HAMELIN, président :

1510

 Allez-y.

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1515

 Donc peut-être juste un résumé en fait du mémoire qu'Action RE-Buts a déposé. Donc Action RE-Buts est une coalition montréalaise créée il y a 20 ans pour une gestion des déchets selon l'approche 3R. Elle a participé à la création des premiers sites de compostage collectif et communautaire en milieu urbain en 1995. Elle a également poursuivi récemment ces projets-là, notamment l'année dernière, avec l'installation de nouveaux sites de compostage communautaire en collaboration avec l'éco-quartier Maisonneuve-Longue-Pointe, les plus récents projets qu'on a eus. Et puis, on a créé un répertoire des sites de compostage communautaire qui est toujours actif à l'heure actuelle.

1520

1525

Action RE-Buts a toujours promu une gestion des matières résiduelles plus écologique, plus économique, plus locale et plus démocratique. Nous saluons donc l'initiative de la Ville de Montréal de vouloir trouver une solution sur son territoire au problème de l'enfouissement des matières organiques représentant à peine 45 % du sac vert des citoyens montréalais.

1530

Le mémoire déposé a pour objectif de rappeler que le compostage centralisé est une avenue complémentaire au compostage domestique, collectif et communautaire et que le premier ne pourrait se faire au détriment du second.

1535

Les citoyens peuvent avoir le contrôle de la gestion de leurs matières organiques résiduelles. Il existe plus de 58 sites de compostage communautaire à Montréal, sans compter les installations individuelles et collectives. Le nombre de ces projets ne cesse d'augmenter et cette réalité montre que les citoyens sont motivés, impliqués et donc enclins à faire des efforts pour mieux gérer encore leurs déchets organiques.

1540

La responsabilisation individuelle est un élément clé d'une gestion écologique et économique des déchets ayant des répercussions positives au niveau collectif. Ça permet entre autres de porter un regard différent sur ces déchets, sur la production de déchets. Donc c'est un outil d'éducation pour une réduction à la source qui se fait ainsi donc le principe du respect des 3R.

1545

C'est vrai que dans un monde idéal, tous les citoyens composteraient ou auraient un biodigesteur. On a conscience que tous ne le feront pas et c'est pour ça qu'on accueille, enfin que Action RE-Buts accueille favorablement le projet de la Ville de Montréal.

1550

Donc ce que l'on souhaite mettre en avant, c'est que renforcer le déploiement du compostage domestique et communautaire sera bénéfique au projet de la Ville pour plusieurs raisons : cela permettrait d'augmenter la qualité de la préparation des matières organiques collectées chez les résidents dans les bacs bruns ou par un autre moyen, donc au final, la qualité finale du compost; d'optimiser les centres de traitement des matières organiques par compostage. Un exemple, ils pourraient récupérer, ils pourraient accepter plus de résidus verts

1555 puisque ce qui a été mis en avant lors des audiences publiques, c'est que l'ensemble des résidus
verts ne pourrait pas être traité sur l'île de Montréal et que, du coup, ça se fera à l'extérieur de
l'île.

1560 Ça permettrait de sensibiliser et de reproduire le compostage dans des logements qui ne
seront pas au début concernés par la collecte, les 9 logements et plus, par exemple.
D'augmenter l'acceptabilité sociale du projet. Le compostage domestique et communautaire
permet de se rendre compte qu'un compost bien effectué est sain pour son environnement et ne
comporte pas de désagréments. Pourquoi? Parce que, dans le fond, le citoyen est impliqué dans
1565 chaque phase de traitement de la matière : la préparation, le brassage, le balancement,
azote/carbone, tamisage, récolte, etc.

1570 Ça permet également de diminuer dans des proportions qui ne sont peut-être pas
extraordinaires, on s'entend, mais ça permet quand même de diminuer les transports puisque le
compostage se fait directement sur le lieu de production en fait des déchets, avec des
infrastructures, c'est sûr, beaucoup moins coûteuses et avec des désagréments pareils de
collectes qui sont moindres.

1575 Lors des audiences publiques, certains citoyens avaient, par exemple, mentionné les
désagréments qui pouvaient être causés par le lixiviat qui pourrait couler des camions, par
exemple, puis des choses qui existent déjà avec des projets qui sont à l'heure actuelle mis en
place à Montréal.

1580 Puis, par ailleurs, donc les projets de compostage domestique, collectif et
communautaire ont d'autres vertus, des objectifs pédagogiques, des renforcements de liens de
voisinage, l'augmentation de la prise en charge du milieu de vie, la responsabilisation citoyenne
au développement local, etc.

1585 Par ailleurs, pour la mise en œuvre des centres de traitement des matières organiques,
nous préconisons une collecte axée sur les résidences. Donc tout à l'heure, je parlais
qu'effectivement, ça ne concernait pas en premier les 9 logements et plus, mais que Action

RE-Buts préconise que les 9 logements et plus soient peut-être des citoyens privilégiés par rapport aux ICI puisque c'était la possibilité, en fait, des centres de traitement des matières organiques, c'est notamment qu'ils puissent être ouverts comme un service qui sera offert aux ICI.

1590

Une utilisation du compost qui revient aux citoyens à des projets communautaires et à la Ville avant une commercialisation. Et s'il y a commercialisation, qu'il l'alimente, au moins en partie, un fonds d'action communautaire environnemental, par exemple, notamment pour financer des projets. Ça peut être de réduction ou de gestion des déchets de manière générale, et puis des projets qui peuvent y être liés comme des projets d'agriculture urbaine ou autres qui ont un impact positif sur la réduction de déchets.

1595

Et à noter ce que je disais tout à l'heure, que c'est vrai qu'il est plus facile de sensibiliser également les citoyens sur une bonne préparation de leurs déchets, donc en évitant le plus possible des contaminants, s'ils ont l'usufruit en fait de leur compost, que ce soit au niveau pratique, le fait de le récupérer ou au niveau financier avec un fonds d'action, par exemple, pour la communauté.

1600

Par ailleurs, ce qu'on préconise, c'est de sensibiliser l'ensemble de la population montréalaise aux bienfaits du compostage et pas uniquement ceux qui seraient visés en fait par la collecte municipale. Et ce qu'on préconise également, c'est une responsabilisation de chaque acteur. Donc, par exemple, que les ICI financent leurs propres projets de compostage. Une idée qui peut être mise en amont pour les écoles, les institutions scolaires, c'est le fonds qui serait créé, par exemple, pourrait servir à financer des projets de compostage à grande échelle dans les écoles.

1605

1610

Voilà notre présentation, un résumé en fait du mémoire qu'on a déposé.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1615

Merci. À un moment donné dans votre mémoire vers la fin, vous dites que : « Certes, dans un monde idéal, tous les citoyens composteront et auront un biodigesteur. » J'aurai une deuxième question par la suite, vous m'expliquerez ce que c'est qu'un biodigesteur.

1620

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1625

Je ne veux pas faire de la publicité là, mais les Green Cone, par exemple. Disons que ça ne se présente pas sous forme de compostage peut-être plus classique ou les compostages à trois bacs, par exemple. On peut mettre plus de types de matières. Par exemple, ça accepte la viande, ça accepte certains produits laitiers, etc., qu'on ne peut pas mettre, par exemple, dans des sites de compostage communautaire.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1630

Alors, c'est une forme autre. C'est un appareil spécial, j'imagine?

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1635

Oui. Enfin, ce n'est pas si compliqué que ça, mais c'est juste qu'effectivement, ce n'est pas le même entretien du tout. Enfin, ce n'est pas spécialement le même entretien, puis du coup, ça permet surtout de pouvoir composter d'autres matières, en fait, qui ne peut pas être fait dans des bacs autres.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1640

Vous dites : « Nous avons conscience que tous ne le feront pas et c'est pour cela que le projet de la Ville semble intéressant. » Dans les endroits où ça se fait, le compostage individuel, est-ce que vous avez une idée de la proportion dans laquelle les gens embarquent dans le projet?

1645 **Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :**

Là, je n'ai pas de chiffre là sur le compostage individuel ou collectif, par exemple, qui se fait à Montréal, parce qu'il y a beaucoup d'initiatives et elles ne sont pas répertoriées, en fait, à l'heure actuelle. C'est vrai qu'il y en a beaucoup qui se font. Les chiffres qu'on pourrait avoir, c'est notamment les composteurs qui sont vendus, par exemple, par les éco-quartiers, composteurs individuels qui sont vendus, mais il y a d'autres initiatives, puis celles qui se font sans l'achat spécialement de composteur via ces organismes-là.

1650
1655
1660
Donc nous, on a un répertoire des sites de compostage communautaires. Donc c'est sûr que le suivi est plus facile à faire à ce niveau-là, à savoir combien de familles ça représente également. J'avais peur de ne pas avoir un chiffre exact, donc c'est pour ça que je ne l'ai pas amené ce soir, à savoir, O.K., c'est 58 sites de compostage communautaires, combien ça représente de familles dans le fond qui participent ou de quantité de matières organiques qui sont compostées. Mais il y en a de plus en plus, mais on n'a pas de chiffre exact qu'on peut donner, comme ça.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1665
J'aurais deux questions. Une première en relation avec celle que mon collègue vous posait. Avez-vous des exemples de compostage dans des immeubles de plus de 9 logements ou encore de logements plus nombreux encore? Comment ça peut se faire?

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1670
1675
Écoutez, là, je n'ai pas un exemple, genre un programme directement qu'Action RE-Buts aurait mis en place. Je sais qu'il y a pas mal de personnes qui, par exemple, quand ils sont dans des grands logements comme ça, participent justement dans des sites de compostage communautaires et donc, du coup, bien ce n'est pas sur le lieu même d'habitation. Peut-être qu'il y a d'autres... mais c'est vrai que pour les 9 logements et plus, je pense que c'est plus des gens qui vont vers les sites de compostage communautaires.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1680 Merci. Mon autre question concerne directement dans votre mémoire à l'article 5.2 qui porte sur le choix de la technologie, l'utilisation du méthane produit. Dans ce paragraphe-là, entre autres, vous suggérez que la Ville pense à développer des centres de biométhanisation directement sur les lieux d'habitation ou de travail.

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1685 Oui.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1690 Qu'est-ce que vous voulez dire pratiquement?

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1695 Bien, c'est plus dans l'idée qu'il y a des projets de biométhanisation qui peuvent se faire à plus petite échelle, en fait, que le centre de traitement des matières organiques par biométhanisation qui est prévu par la Ville de Montréal. Puis, du coup, c'était plus une piste, par exemple, que la Ville pourrait développer.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1700 Avez-vous des exemples d'endroits où ça s'est fait?

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1705 J'ai des exemples au niveau international, il y a plusieurs exemples. Il y a vraiment plusieurs initiatives qui existent. Après, au Québec, là, j'en connais pas. Là, j'en ai pas une qui

me vient à l'esprit, mais oui, au niveau international, il y a plusieurs initiatives que je pourrais communiquer.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1710

Mais j'imagine que ça doit se produire soit dans des grandes entreprises ou des grandes institutions comme des universités, mais ça ne peut pas être l'école de quartier.

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1715

Non, non, pas nécessairement.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1720

Non?

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

1725

Non, non, pas nécessairement. Non, non. Ça se fait dans des écoles, par exemple.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Ah! Oui?

1730

Mme BOGDANA LUPAS-COLLINET :

Oui, oui. Je pourrais vous transmettre...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1735

Oui, ça serait utile, oui. Je vous remercie.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1740 Ça va, moi aussi. Je vous remercie beaucoup, Madame. J'invite maintenant monsieur Steve Michel. Bonsoir, Monsieur Michel!

M. STEVE MICHEL :

1745 Bonsoir, Monsieur, Dame! Juste pour commencer, le mémoire, bien, c'est deux choses : les questions et j'ai essayé de répondre à ma propre question dans le but au moins de communiquer mes quelques suggestions pour le projet de biométhanisation.

1750 Juste comme préambule, j'ai assisté à la dernière séance d'information en novembre, puis je suis très convaincu de la viabilité de ce projet. C'est évident pour tout le monde ici ce soir que ça a beaucoup de sens. On paye énormément pour les frais de transport des déchets, puis il doit bien y avoir moyen de moyenner, de faire quelque chose de plus durable. Alors, ça, c'est un bon exemple.

1755 Moi, je ne me prononce pas ici comme expert, mais j'en connais un peu dans le développement durable, je suis accrédité LEED, un professionnel accrédité LEED. Je travaille pour des projets d'architecture, mais je veux juste me prononcer comme citoyen ici à LaSalle.

1760 Alors, comme je disais, j'ai assisté à la séance de novembre, puis j'ai été un petit peu déçu parce qu'il y avait une certaine dame qui avait posé une question qui était assez anodine mais très simple et assez évidente. Comme on dit en anglais « *obvious* » mais qu'est-ce que ce projet coûterait à chaque contribuable? Puis j'ai trouvé que ça n'a pas été répondu de façon claire. Même dans le site web, il y a une liste complète des documents que n'importe qui peut consulter, puis il y a des études sur les odeurs, les études et impacts des déplacements, mais il n'y a rien là-dedans qui vraiment me disait, qui pouvait répondre à cette question.

1765 Puis, j'y ai pensé fortement et je pense que c'est très important que... Pas pour nous ici, ce soir, mais les gens à l'extérieur, qui habitent à LaSalle, qui payent leurs impôts comme moi,

1770 qui payent des frais de service et ils font leur recyclage comme ils peuvent, puis là, ils vont voir dans les nouvelles... comme il y avait le journal que je lisais tout à l'heure, il y a eu la hausse des impôts fonciers. Ça a moyenné à 3.36 % pour les LaSallois. Pas trop élevé, mais quand même, c'est peut-être plus que l'inflation. Alors, écoutez, les gens sont peut-être écœurés des fois d'avoir des hausses de taxes. Alors, il faut regarder ça de cette optique un peu.

1775 Alors, j'apporte deux points dans le préambule, puis je vais tout de suite embarquer dans ma suggestion. Je ne prendrai pas trop de votre temps.

1780 J'ai lu tous les documents puis il faut qu'on comprenne que pour un projet comme ça, ce n'est pas donné. C'est très cher. Il faut regarder ça du point de vue des gens qui payent. Alors, c'est 215 M\$. C'est le numéro qu'on a donné, le chiffre qu'on a donné lors de la dernière présentation. C'est beaucoup d'argent, mais je trouve que comme projet de société, c'est très louable. Il faut le faire. Ça peut sauver des sous. Ça peut sauver l'environnement. Au moins, on peut arrêter de dégrader l'environnement avec un projet comme ça.

1785 Mais pour Monsieur et Madame Tout-le-Monde, je pense que c'est important pour la municipalité, nous, nous-mêmes, que la mise en œuvre, la démarche du projet, il ne faudrait pas que la Ville demande aux contribuables à faire une mise à niveau pour pallier à un manque financier des frais associés au projet de biométhanisation. Alors, je sais que 215 M\$, là-dessus, il y a des subventions fédérales, provinciales. Alors, ça coûterait au bout de la ligne 135 M\$, mais c'est quand même de l'argent. Ça vient de quelque part, cet argent-là. C'est qui qui va payer ça?
1790 Combien que ça va nous coûter?

1795 Alors, je pense que c'est important qu'il y ait des mécanismes de prévention, bon, des dépassements de budget. Il faudrait qu'il y ait des mécanismes qui fassent en sorte qu'on est sûr de notre coup. Si, comme vous avez déclaré au début, le projet va de l'avant, on peut juste donner notre opinion, bon, bravo! Mais j'aimerais quand même voir des mécanismes ou une sorte de garantie qui dit : « O.K. Ça coûte tant, mais on a fait nos calculs, puis ça ne va pas dépasser les budgets. »

1800 Alors, le deuxième point que j'apporte, c'est si la raison d'être du projet de biométhanisation est de réduire les coûts et le volume présentement du transport et de l'enfouissement des déchets, ce plan doit être justifiable sur cette base. Alors, pour que ce projet-là soit une réussite, on doit faire notre possible. Il faut que les études soient faites, financées, pas juste le côté technique. Et normalement, si on y pense logiquement, ce projet devrait réduire nos taxes et les frais des contribuables. Alors, jusqu'à maintenant, dans la liste des documents sur le
1805 site web de la commission, je n'ai pas vu aucun calcul à cet effet.

Alors, si on comprend que pour la réussite de ce projet – on en a parlé, la sensibilisation du public est très importante – on parle d'un taux de recyclage de 60 % qui est visé à l'intérieur de cinq ans, ça a pris 20 ans avant qu'on soit rendu au point de recycler 60 % des déchets, comme du papier, des métaux, du verre. Maintenant on veut faire la même chose pour les
1810 déchets organiques, c'est entièrement possible.

Mais là, j'embarque sur le point de mon mémoire, c'est quel outil la Ville va donner aux citoyens pour vraiment participer à réduire le volume de leurs déchets, réduire leurs coûts? Parce que c'est le but de tout ça. Il faut, au bout de la ligne dans les calculs, qu'on démontre qu'on a
1815 réduit le nombre de déchets qu'on enfouit au sol, qu'on doit transporter en dehors de l'île, les déchets qui sont non recyclés. Alors, si on veut réduire ce volume, quel outil qu'on donne aux citoyens, autre que de juste les informer ou les sensibiliser avec la publicité. Tout le monde est d'accord sur le développement durable, sur les principes. Mais d'un côté pratico-pratique, quel
1820 outil qu'on leur donne?

Et il y en a ici qui sont très conscients de l'importance du recyclage. Il y en a plusieurs qui le font. Qu'est-ce qu'on fait pour les récompenser? Il faut vraiment penser à eux parce qu'il y en a qui recyclent d'une façon très minutieuse. Il y en a d'autres, ils vont mettre six sacs de poubelle
1825 sur la chaussée, une fois par semaine, sans trop y penser. Ça leur coûte tous les deux la même chose.

Alors, je présente l'objet du mémoire, c'est de suggérer un simple mécanisme. Je pense qu'il y a monsieur Asch ici qui a mentionné San Francisco, l'idée de faire un frais d'usager,

1830 *payer-user*, pollueur-payeur, ce concept-là qui est pratiqué à San Francisco. Alors, c'est essentiellement ça, un mécanisme pour éviter que le projet contredise les points 1 et 2 que j'ai faits, que la mise en œuvre du projet ne coûte pas plus cher de taxes au contribuable. Et ça va même plus loin, le deuxième point, c'est de réduire les coûts. Alors, quel mécanisme qu'on peut mettre?

1835

Alors, pour responsabiliser le citoyen d'une façon autre qu'informationnelle, qu'est-ce que je suggère, comme il est fait au Japon et en Europe, à San Francisco comme je l'apprends ce soir, c'est l'utilisation d'étiquettes pour identifier sacs et conteneurs de déchets. Alors, il s'agit d'étiquettes autocollantes fournies en quantité calculée, aux frais de l'utilisateur pour chaque participant, chaque citoyen, logement. Et ça, c'est accompagné – puis là, j'ai écrit ça en grosses lettres majuscules - accompagné d'une réduction à la base des frais payés par les contribuables pour le ramassage de déchets.

1840

Ça veut dire que je n'aimerais pas que cette idée-là ou cette suggestion ou cette méthode devienne juste une autre façon pour la Ville d'augmenter les frais. Qu'est-ce qu'on aimerait voir idéalement, au bout de la ligne, si on construit cette usine de biométhanisation, ça sera accompagné par une campagne de sensibilisation cohérente, là, qui dit : « Bon, là, on ne va pas vous donner la facture. Non. Le but de tout ça, c'est de réduire la facture. Alors, ça devrait vous coûter moins cher. » Parce que la séance en novembre, on a bien expliqué qu'il y a des coûts de transport faramineux payés à chaque année en diesel, en camionneurs qui transportent les déchets de Montréal à l'extérieur à divers endroits. Ça coûte très cher. Alors, si le projet de biométhanisation fonctionne à pleine capacité, ça devrait réduire les coûts considérablement pour la Ville. Alors, on devrait voir comme un genre de ristourne, si vous voulez, où que les citoyens peuvent en bénéficier eux autres aussi.

1845

1850

1855

Il est clair, du côté technique, une usine de biométhanisation, puis même le processus de camionnage, de transport des déchets, de tri, tout ça peut être autosuffisant du point de vue énergétique. Le biométhane peut alimenter les camions, le processus, même générer l'électricité sur place pour l'usine. Alors, dans le fond, ça devrait rien nous coûter. Ça devrait rien coûter. Ça devrait se payer de par elle-même.

1860

1865 Alors, comme je retourne à l'idée des étiquettes, alors accompagné d'une réduction à la base des frais à payer. Alors, un autocollant – je vous le montre ici, c'est juste un exemple, ça peut être autre chose, ce n'est pas grave, c'est tout simplement deux autocollants. Il y en a une, juste comme exemple, ça peut être rond ça peut être en forme de losange. Ça serait un autocollant qui ne coûte rien, qui serait à fixer sur un conteneur que les gens ont déjà en leur possession à la maison, qui identifie le conteneur. Ça serait émis par la Ville, une fois par année. et ça ne coûterait rien.

1870 Alors, je n'ai pas les calculs, je ne suis pas expert, mais selon les chiffres que la Ville a fournis dans la séance d'information en novembre, ils visent que chaque citoyen, en moyenne, produise 700 kilogrammes de déchets par année, si je ne me suis pas trompé dans ma lecture. La Ville visait, c'est une moyenne. Là, présentement, je pense que c'est 800 kilogrammes. Je ne le sais pas. Peut-être que je me trompe, mais l'idée est simple. C'est qu'il y a un calcul à la base qui dit qu'il y a une moyenne, puis si on calcule bien ces autocollants, ces étiquettes, ça veut dire
1875 chacun, à chaque semaine, a comme un genre de limite, puis au-dessus de ça, si pour une raison, quelqu'un doit jeter six gros sacs de poubelle, il ne veut pas les recycler, bien ça va lui prendre d'autres étiquettes. Ceux-là seraient avec frais.

1880 Alors, ça serait simplement une autre étiquette clairement identifiable. Alors, c'est le principe de faire le tri, pas nécessairement à la maison, mais faire le tri même à la chaussée. Ça veut dire les camionneurs, en voyant les sacs identifiés, ils les ramassent. Si les sacs ne sont pas identifiés, ils laissent les vidanges là devant la maison de monsieur qui ne veut pas recycler ou qui n'a pas acheté ses étiquettes.

1885 Alors, c'est toujours le même principe. C'est d'encourager le recyclage en réduisant nos frais. Alors, on ne suggère pas un outil pour la Ville de faire de l'argent sur le dos des contribuables, mais tout simplement donner un outil à ceux qui font le recyclage de réduire leurs coûts. Alors, peut-être qu'ils se sentiraient plus impliqués, puis ils vont s'engager d'une façon très concrète, parce que là, ils voient vraiment les bienfaits. Je ne parle pas des gens ici ce soir qui
1890 connaissent bien les bienfaits du recyclage, mais il y en a qui ne les connaissent pas ou ils ont leurs habitudes.

1895 Alors, juste pour faire une conclusion, j'espère que ce projet de biométhanisation va bien réussir. Je n'aimerais pas que ce soit un échec. Si la Ville a déjà pris ses décisions pour aller de l'avant, on devrait se donner tous les moyens pour que ça réussisse. J'aimerais, peut-être avec une méthode d'étiquettes comme ça, ça peut être comme le principe du Bixi. C'est vraiment que ça engage les gens de façon très visible à participer. Alors, c'est tout. Merci.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1900 Merci, Monsieur Michel.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1905 Écoutez, j'aimerais vous entendre de façon – parler davantage des expériences que vous décrivez avec les autocollants. En termes de contrôle, vous dites entre autres que si quelqu'un n'appose pas d'étiquette sur ses sacs, ceux-ci pourraient être laissés de côté au moment où on fait la collecte des déchets. Comment ça peut se produire, ça? Donnez-moi donc un exemple. Si vous, vous étiez dans une ville où on a effectivement ces autocollants-là, comment ça se passerait?

1910 **M. STEVE MICHEL :**

1915 Bien, comment je voyais ça, c'est que pour ne pas créer une confusion dans la tête des citoyens, parce qu'il y a des habitudes. On met les poubelles à la chaussée une fois par semaine. Le camion ramasse ça. Alors, moi, qu'est-ce que je voyais là peut-être qui pourrait fonctionner, c'est qu'une fois par année, le logement reçoit un nombre d'étiquettes, un certain nombre. Peut-être une étiquette gratuite qu'ils peuvent fixer en permanence sur un conteneur qu'ils ont déjà. Alors, c'est juste pour simplifier les choses. On aurait pu aussi dire qu'ils devraient se procurer un certain conteneur d'une certaine dimension de la Ville, mais les gens ont déjà ces choses-là à la maison, alors pourquoi pas les utiliser? Alors, ces étiquettes, ils fixeraient ça sur un conteneur. Mais s'ils veulent jeter une quantité plus élevée ou ils ne veulent pas recycler ou

1920

faire l'effort, ça leur prend plus d'étiquettes. Alors, là, il faut qu'ils s'en procurent de la Ville ou ils en commandent ou...

1925 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Mais ça, c'est dans un contexte où on a encore des bacs verts, des bacs bleus, possiblement des sacs bruns.

1930 **M. STEVE MICHEL :**

Absolument. Absolument. Je n'ai pas parlé de recyclage. Je regardais ça de l'autre bord. Je me mettais à la place de quelqu'un qui ne fait pas de recyclage. Alors, en recevant ces étiquettes-là, en les utilisant, ils sont automatiquement sensibilisés sur l'autre option. C'est de rien payer pour le ramassage de leurs déchets. C'est tout simplement en recyclant.

1935

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Bien. J'aurais peut-être une autre question. Outre le fait de faire appel à ces étiquettes où dans certains cas on paye – moins on recycle, plus on paye – est-ce qu'il y aurait d'autres façons de récompenser les citoyens qui se responsabilisent eux-mêmes?

1940

M. STEVE MICHEL :

Bien, comme j'ai dit au début, je voyais ça accompagné, dès le début, par une réduction déjà faite des frais. Présentement, à LaSalle, chaque logement, c'est 100 \$ par année pour les frais de ramassage de déchets. Moi, comme je voyais ça, avec une usine comme ça, qui va se payer de lui-même, en principe, ça devrait se payer lui-même, ça veut dire que l'usine produit l'énergie, en vend à Gaz Métro – on n'en a même pas parlé, Gaz Métro va en bénéficier – alors ça veut dire que la Ville devrait avoir une réduction de leurs coûts. Alors, c'est de faire une ristourne automatique. Alors, ça ne coûterait rien, mais ça coûte seulement quand on ne recycle pas.

1945

1950

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1955 Oui. Ça va.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1960 Vous avez parlé tantôt de collecte gratuite, de collants gratuits et vous dites que les gens qui ne veulent pas recycler, bien, ils se paieront des étiquettes spéciales. Mais qu'est-ce qu'on fait avec les gens qui ne veulent pas recycler et qui ne veulent pas payer l'étiquette spéciale? Ils vont aller porter ça chez leurs voisins?

M. STEVE MICHEL :

1965 Moi, je ne suis pas expert dans ce domaine de ramassage de déchets, comment l'industrie... Tout ce que je sais, c'est comme en tant que citoyen, si je ne recycle pas, je mets mon sac en avant, puis là, j'ai été informé d'avance que ça me prend une étiquette que je dois fixer sur mes sacs. Mais là, c'est en dedans d'une semaine, peut-être que je vais aller à la Ville
1970 me procurer ces étiquettes-là. Spécialement, quand je sais qu'en faisant ça, j'aurai un droit au service, puis en les utilisant moins, ces étiquettes, bien je vais réduire mes frais de service.

M. MICHEL HAMELIN, président :

1975 Mais est-ce qu'on est d'accord en disant que ça pourrait supposer un contrôle assez sévère et serré, si on veut éviter que les gens justement aillent placer leurs déchets chez le voisin ou sur la rue suivante?

M. STEVE MICHEL :

1980 Oui, je suis d'accord. Ces suggestions-là, je les mets de l'avant, je les présente sous réserve. Alors, il faut comprendre que peut-être de la réglementation, des projets de loi, ce n'est pas très encourageant, mais si c'est expliqué d'une façon que c'est accompagné par une

1985 réduction des frais à la base, dès le début, puis là, de dire que c'est un projet de société, ça nous coûte tant pour recycler – je veux dire, ça nous coûte à l'environnement et ça nous coûte de nos poches comme citoyens ensemble de payer pour l'enfouissement de déchets, alors je pense que les gens seraient très... Moi, personnellement, je recycle comme tous le font à LaSalle, mais on le ferait encore plus s'il y avait un mécanisme sur place pour encourager l'utilisation, impliquer les gens dans le recyclage.

1990 On en a parlé tout à l'heure. Il y en a d'autres qui ont présenté certains points là-dessus. Comme en Suède, la dame disait qu'ils affichaient fièrement que les véhicules roulent au méthane, au biométhane. Alors, les gens, je pense, moi personnellement, moi, ça ne me dérangerait pas de mettre une étiquette sur mes sacs. Je verrais mal que quelqu'un irait jeter leurs sacs aux voisins parce qu'il veut rien savoir du recyclage. Ça me surprendrait. Et je pense que très peu de gens le feraient parce que s'ils se font pigner, ils verraient la facture.

1995

M. MICHEL HAMELIN, président :

2000 Mais probablement qu'il ne mettrait pas ça au voisin, il irait au dixième voisin. Vous avez parlé de récompenser les citoyens qui participeraient. Mais à ce moment-là, ça suppose pratiquement une taxe dédiée dans l'ensemble. Par exemple, vous parliez du 100 \$ par année à LaSalle. Ce n'est pas la même chose, je pense, dans tous les arrondissements ou toutes les villes liées. À ce moment-là, ça voudrait dire une uniformisation à ce niveau-là. Est-ce que vous voyez d'autres moyens de récompenser le citoyen que d'imposer une taxe dédiée et de réduire cette taxe, s'il y a un certain résultat?

2005

M. STEVE MICHEL :

2010 Si j'ai bien compris, comme dans l'article dans le journal sur les taxes, j'ai comme l'impression que c'est dans le calcul de la Ville, dans leur calcul de dépenses. Ça coûte 100 \$ par année à LaSalle, selon l'article. Mais quelqu'un qui recycle, qui n'utilise pas ses étiquettes, mais qui recycle puis il ne fait pas usage de ses étiquettes, automatiquement, sauve 100 \$ par année.

2015

Si on veut aller plus loin, on pourrait supposer que s'il ne les utilise pas, il recycle à 100 %, si une telle chose est possible. Ça leur sauverait 100 \$ par année, je pense.

2020

Peut-être que la Ville pourrait aller plus loin, puis offrir des crédits d'impôt, peut-être des logements à 6 étages ou 9 logements ou plus, peut-être si les propriétaires de ces logements ou même des commerces, des restaurants feraient usage de ces services de recyclage, ça pourrait réduire leurs frais. Comme l'exemple de San Francisco. Je ne connais pas qu'est-ce que les commerces payent pour le service de ramassage de déchets, mais ils ont certainement une facture, puis je suis sûr qu'ils aimeraient comme rien payer ou avoir une réduction.

2025

C'est de récompenser au lieu de punir. Parce qu'on a eu tellement d'augmentations de taxes, je trouve, 3 % cette année, l'année avant, c'est au-delà de l'inflation. On devrait comme mettre le frein là-dessus, puis commencer de voir, pas des profits, mais au moins de baisser nos coûts.

2030

M. MICHEL HAMELIN, président :

Merci. D'autres questions, madame Brodeur?

2035

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Non.

2040

M. MICHEL HAMELIN, président :

Moi, je n'ai pas d'autres questions. Merci beaucoup, Monsieur Michel.

M. STEVE MICHEL :

C'est moi qui vous remercie.

2045 **M. MICHEL HAMELIN, président :**

Alors, ça clôt les présentations. Est-ce que dans la salle il y a quelqu'un qui veut utiliser le droit de rectification dont j'avais parlé au début? Alors, il n'y a personne. Alors, je vous remercie beaucoup de votre participation autant le 14 novembre que ce soir.

2050

La commission maintenant a terminé toutes ses audiences, autant notre commission pour l'ouest que la commission de l'est. Alors, à partir de maintenant, nous allons nous pencher sur ce que nous avons reçu et nous allons analyser ces choses-là et élaborer notre rapport. Merci beaucoup. Bonsoir!

2055

AJOURNEMENT

2060

Je, soussignée, **YOLANDE TEASDALE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2065

YOLANDE TEASDALE, s.o.

2070